

JANVIER 2017

Étude emploi

À QUELS SERVICES SONT AFFECTÉ.E.S LES AGENT.E.S TERRITORIAUX.ALES ?

OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI, DES MÉTIERS ET DES COMPÉTENCES
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

Vue d'ensemble sur les services d'affectation des agents territoriaux au 31 décembre 2012

Cette synthèse a été rédigée par Jérôme Broquet, chef de projets statistiques,
sous la direction de Mohamed Amine, responsable de l'observatoire de l'emploi, des métiers et des compétences de la FPT du CNFPT.

Sommaire

Présentation de l'étude :	6
Contexte et objectif	6
L'information sur le service d'affectation est renseignée pour 97,7 % des territoriaux.....	6
I. Emploi et métiers dans les 37 services d'affectation.....	7
1. Effectifs territoriaux par service d'affectation	8
Forte concentration des effectifs sur deux services d'affectation	8
En 2012, 5 services regroupent chacun moins de 5 000 agents	9
2. Métiers selon les services d'affectation.....	10
2.1 Les principaux métiers par service	10
2.2 Les emplois « support » et « cœur de métier »	12
Notions d'emplois « support » et « cœur de métier »	12
Emplois « cœur de métier »	14
Emplois de support administratif	15
Emplois de support technique.....	16
3. Les caractéristiques des personnels territoriaux par service d'affectation	17
3.1. Caractéristiques statutaires	17
Les fonctionnaires davantage présents chez les pompiers et dans les services techniques	17
45 % des agents des services « jeunesse et animation » sont contractuels	18
Cinq services d'affectation ont une proportion d'emplois aidés supérieure à 4 %	18
3.2. Conditions d'emploi	19
Quatre services ont plus d'un agent sur quatre en temps non complet	19

Plus de 90 % des agents sont à temps complet dans sept services	19
Dans cinq services, le poids des agents à temps partiel est supérieur à 12 %.....	20
3.3. Structure hiérarchique	21
Huit services ont plus d'un agent sur quatre de catégorie A (hors emplois aidés).....	21
Plus d'un agent sur quatre est de catégorie B pour sept services (hors emplois aidés).....	21
Dans neuf services, le poids des agents de catégorie C est supérieur à 87 %.....	22
Adjoint technique principal cadre d'emplois pour 16 services	22
3.4. Taux de féminisation	23
Des services de l'enfance, de prestations sociales et administratifs très féminins	23
...et des services techniques et de sécurité très masculins.....	23
3.5. Démographie.....	24
Des services techniques relativement plus âgés... ..	24
...et des services d'animation et de pompiers plutôt « jeunes ».....	24
3.6. Focus sur les agents des services « polyvalents ».....	25
II. Les sept champs de l'action publique locale	26
1. Portraits statistiques des champs de l'action publique locale.....	29
1.1 Organisation et gestion des ressources	29
1.2 Aménagement et développement durable des territoires.....	33
1.3 Services techniques urbains et infrastructures publiques	37
1.4 Solidarité, cohésion sociale et santé	41
1.5 Citoyenneté, culture et sport.....	45
1.6 Education, enfance et jeunesse	49

1.7 Sécurité et protection des biens et des personnes.....	53
2. Champs de l'action publique locale par type de collectivités.....	56
3. Principaux métiers par champ de l'action publique locale.....	57
III. Vue d'ensemble et perspectives d'évolution.....	59
Vue d'ensemble.....	60
Perspectives d'évolution.....	62
ANNEXES.....	64
Annexe 1 : Précisions méthodologiques.....	65
Annexe 2 : Nomenclature des services d'affectation.....	68
Annexe 3 : Correspondance services d'affectation - champs de l'action publique locale.....	70

Présentation de l'étude :

Contexte et objectif

Cette publication a pour objet de décrire et d'analyser précisément les affectations des agents des collectivités et établissements publics territoriaux. Cette étude s'appuie sur l'enquête approfondie sur les métiers des agents des collectivités locales et des établissements publics au 31 décembre 2012 menée par l'observatoire de l'emploi, des métiers et des compétences de la FPT du CNFPT dans le cadre des missions d'observation qui lui sont dévolues par la loi du 19 février 2007.

Dans un contexte particulièrement mouvant caractérisé par de nombreuses évolutions :

- évolution organisationnelle avec notamment, la redéfinition des compétences départementales et régionales et le transfert de nouvelles compétences aux communautés de communes et aux communautés d'agglomération prévues dans la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) promulguée le 7 août 2015 ;
- refonte de la carte territoriale (évolution des périmètres des régions, des intercommunalités) ;
- évolution démographique en raison du renouvellement des effectifs territoriaux et du développement des démarches de gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences dans les collectivités ;
- évolution statutaire : le rapport de Bernard Pêcheur sur l'avenir de la fonction publique préconise une refonte des statuts des trois versants de celle-ci, ce qui aura d'importantes conséquences sur les différentes composantes de la fonction publique territoriale.

L'observatoire de l'emploi, des métiers et des compétences de la FPT a réalisé une enquête nationale qui a pour objectif de décrire et d'objectiver statistiquement la connaissance précise des postes et métiers exercés par les agents territoriaux à travers les analyses suivantes :

- statutaire (cadre d'emplois, catégorie et statut) ;
- démographique (genre et âge) ;
- organisationnelle (service d'affectation) ;
- institutionnelle (type d'employeurs).

Dans ce rapport, c'est la dimension organisationnelle qui est principalement valorisée selon les services (I) et les champs de l'action publique locale (II).

Cette enquête a été décidée et validée par le conseil d'administration et la commission nationale d'orientation du CNFPT et inscrite au programme de travail 2013-2014 de l'observatoire de l'emploi, des métiers et des compétences de la FPT. Cette enquête statistique a été suivie par un comité composé des acteurs nationaux de la FPT et de la statistique publique ; il s'agit notamment : du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale (CSFPT), de la Fédération nationale des centres de gestion (FNCDG), de la Direction générale des collectivités locales (DGCL) et de la Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP)... Ce comité a, dans un premier temps, validé la démarche et recentré l'étude sur sa composante métier et sectorielle. Dans un deuxième temps, il a validé le bilan de collecte de l'étude et pris note de son bon déroulement, puisque cette dernière s'appuie sur des informations pour 36 % des 1 906 700 agents territoriaux (voir précisions méthodologiques p.65).

L'information sur le service d'affectation est renseignée pour 97,7 % des territoriaux.

L'exploitation de la donnée « service d'affectation » s'appuie sur la nomenclature des services d'affectation de l'observatoire de l'emploi, des métiers et des compétences de la FPT (voir précisions méthodologiques p.68). Cette nomenclature a été utilisée pour la première fois en 2002 dans le cadre d'une enquête régionale en Rhône-Alpes menée conjointement par l'observatoire de la FPT et la DRINSEE de Rhône-Alpes.

Cette nomenclature a été discutée et arrêtée avec l'ensemble des acteurs de la FPT et de l'Etat en 2004 (CNFPT, CSFPT, DGAFP, DGCL, Observatoire de l'emploi public...) dans le cadre de l'harmonisation des nomenclatures utilisées dans les différentes sources statistiques sur la fonction publique territoriale. Ils ont retenu cette nomenclature des secteurs d'activités pour faire état de l'organisation collective du travail (Cf. rapport du CSFPT du 27/10/2004 – Rapport pour une observation paritaire de l'emploi public territorial).

I. Emploi et métiers dans les 37 services d'affectation

1. Effectifs territoriaux par service d'affectation

Forte concentration des effectifs sur deux services d'affectation

Plus d'un agent territorial sur quatre travaille dans le service d'affectation « affaires scolaires et périscolaires » ou dans celui du « social ».

Sur les 37 services d'affectation recensés, six regroupent 49 % de l'ensemble des agents territoriaux.

La nomenclature des services d'affectation permet de garder le caractère polyvalent des agents lorsque ces derniers ne peuvent être affectés à un seul service. Cette polyvalence est d'autant plus importante pour les petites collectivités ou établissements publics locaux qui n'ont pas d'organigramme formalisé du fait d'un trop petit nombre d'agents (44 % des collectivités ou établissements publics locaux ont moins de 5 agents, soit près de 20 000).

	Effectifs	%
Affaires scolaires et périscolaires	305 600	16,0
Social	191 500	10,0
Affaires juridiques et administratives	126 200	6,6
Bâtiment et patrimoine bâti	112 500	5,9
Petite enfance	106 700	5,6
Voirie, infrastructures et réseaux divers	92 500	4,9
Jeunesse et animation	68 800	3,6
Restauration collective	66 500	3,5
Espaces verts et paysages	63 400	3,3
Propreté, collecte et gestion des déchets	58 200	3,1
Polyvalents	58 000	3,0
Sport	56 200	2,9
Pompiers et secours	43 200	2,3
Police et sécurité	42 600	2,2
Equipe de direction	41 900	2,2
Personnel et ressources humaines	41 000	2,2
Enseignements artistiques	35 700	1,9
Ateliers et matériels	35 200	1,8
Bibliothèques et centres documentaires	31 500	1,7
Santé	31 200	1,6
Gestion financière et comptabilité	30 200	1,6

Source : CNFPT - Observatoire de la FPT - Enquête nationale sur les métiers territoriaux au 31 décembre 2012.

En 2012, 5 services regroupent chacun moins de 5 000 agents

À l'inverse, on observe des services d'affectation composés de peu d'agents et cinq d'entre eux en comptent moins de 5 000. À eux cinq, ils regroupent 1 % des agents territoriaux.

Il s'agit des services de la « formation professionnelle », du « funéraire », des « laboratoires », du « logement, habitat » et « Europe, International ».

Pour les services du « funéraire » et du « logement, habitat », il s'agit de compétences qui ont été transférées vers le privé.

	Effectifs	%
Action culturelle et spectacles	27 100	1,4
Population et citoyenneté	23 100	1,2
Eau et assainissement	23 000	1,2
Urbanisme et aménagement	22 300	1,2
Etablissements patrimoniaux	20 500	1,1
Action économique et développement local	19 100	1,0
Environnement	17 200	0,9
Système d'information et informatique	16 300	0,9
Communication	14 000	0,7
Transports et déplacements	8 700	0,5
Politique de la ville	8 100	0,4
Emploi et insertion professionnelle	5 900	0,3
Formation professionnelle	4 500	0,2
Funéraire	4 300	0,2
Laboratoires	4 100	0,2
Logement, habitat	3 600	0,2
Europe, International	2 200	0,1
Inclassables et non réponses	43 900	2,3
Total	1 906 700	100,0

Source : CNFPT - Observatoire de la FPT - Enquête nationale sur les métiers territoriaux au 31 décembre 2012.

2. Métiers selon les services d'affectation

2.1 Les principaux métiers par service

Le métier d'assistant de gestion administrative est le métier le plus représenté pour 10 services d'affectation.

Le métier de chargé de propreté des locaux l'est pour deux services d'affectation (« bâtiment » et « affaires scolaires »). Ce sont les seuls métiers qui le sont pour plusieurs services.

Pour les autres services, le métier principal est en adéquation avec l'activité principale du service (comme par exemple l'assistant de gestion ressources humaines dans le service « personnel et ressources humaines » ou le chargé de communication dans le service « communication »).

On observe que quatre métiers représentent plus de la moitié des effectifs d'un service, il s'agit de l'enseignant artistique pour le service « enseignement artistique », le jardinier pour celui des « espaces verts », l'animateur enfance-jeunesse pour « jeunesse et animation » et l'assistant éducatif petite enfance pour la « petite enfance ».

Service d'affectation	Intitulé du métier le plus représenté	% de ce métier	Nombre de métiers exercés
Equipe de direction	Assistant de gestion administrative	17,4	154
Affaires juridiques et administratives	Assistant de gestion administrative	29,1	184
Gestion financière et comptabilité	Assistant de gestion financière, budgétaire ou comptable	36,4	94
Personnel et ressources humaines	Assistant de gestion ressources humaines	27,5	140
Système d'information et informatique	Chargé de support et services des systèmes d'information	29,4	93
Communication	Chargé de communication	25,4	83
Politique de la ville	Assistant de gestion administrative	19,7	85
Urbanisme et aménagement	Assistant de gestion administrative	19,0	128
Transports et déplacements	Conducteur de transports en commun	15,0	80
Environnement	Chargé d'animation à l'éducation au développement durable	10,5	139
Action économique et développement local	Assistant de gestion administrative	15,6	148
Emploi et insertion professionnelle	Assistant de gestion administrative	23,2	61
Formation professionnelle	Assistant de gestion administrative	22,5	68
Europe, International	Chargé des affaires européennes et internationales	34,4	47
Bâtiment et patrimoine bâti	Chargé de propreté des locaux	41,9	131
Voirie, infrastructures et réseaux divers	Agent d'exploitation et d'entretien de la voirie et des réseaux divers	46,1	137
Eau et assainissement	Agent d'entretien réseaux d'eau potable et assainissement	31,0	106
Propreté, collecte et gestion des déchets	Agent de collecte	27,9	86

Source : CNFPT - Observatoire de la FPT - Enquête nationale sur les métiers territoriaux au 31 décembre 2012.

Le nombre de métiers différents exercés dans chaque service est très variable.

Ainsi, sur les 234 métiers identifiés dans le répertoire des métiers, 184 se trouvent exercés dans le service des « affaires juridiques et administratives ».

C'est de loin, le service où il y a le plus de métiers différents exercés. On trouve en deuxième, le service « équipe de direction » avec 154 métiers exercés.

A l'inverse, les services où l'on compte le moins de diversité professionnelle, sont ceux du « funéraire » et « Europe, international » avec moins de 50 métiers différents.

Service d'affectation	Intitulé du métier le plus représenté	% de ce métier	Nombre de métiers exercés
Espaces verts et paysages	Jardinier	65,1	107
Ateliers et matériels	Opérateur en maintenance des véhicules et matériels roulants	16,5	122
Action culturelle et spectacles	Assistant de gestion administrative	11,5	115
Bibliothèques et centres documentaires	Chargé d'accueil en bibliothèque	47,0	95
Etablissements patrimoniaux	Chargé d'accueil et de surveillance du patrimoine	19,8	116
Enseignements artistiques	Enseignant artistique	81,9	67
Social	Aide à domicile	21,8	144
Restauration collective	Agent de restauration	45,5	68
Logement, habitat	Assistant de gestion administrative	28,3	56
Santé	Aide-soignant	21,1	107
Laboratoires	Technicien de laboratoire	37,2	52
Sport	Agent d'exploitation des équipements sportifs et ludiques	36,7	108
Petite enfance	Assistant éducatif petite enfance	50,5	87
Affaires scolaires et périscolaires	Chargé de propreté des locaux	29,6	141
Jeunesse et animation	Animateur enfance-jeunesse	52,6	108
Population et citoyenneté	Assistant de gestion administrative	26,8	108
Funéraire	Agent funéraire	29,4	43
Police et sécurité	Policier municipal	46,4	92
Pompiers et secours	Encadrant des opérations de secours	42,2	98
Polyvalents	Agent de services polyvalent en milieu rural	22,6	130

Source : CNFPT - Observatoire de la FPT - Enquête nationale sur les métiers territoriaux au 31 décembre 2012.

2.2 Les emplois « support » et « cœur de métier »

Notions d'emplois « support » et « cœur de métier »

On distingue parmi les 234 métiers du répertoire des métiers territoriaux (RMT) trois types d'emplois :

- ceux dits de « support administratif » ;
- ceux dits de « support technique » ;
- ceux dits « cœur de métier ».

Les emplois sont dits de « support », dans le sens où ils sont essentiels au bon déroulement de la mission du service sans être forcément lié à la mission en elle-même. Par exemple, si l'assistant de gestion administrative est présent et nécessaire dans un service « pompiers et secours », il n'exerce pas à proprement dit un emploi de pompiers ou de secours. Il est donc considéré comme emploi de support administratif. A l'inverse de l'encadrant des opérations de secours qui est considéré comme un emploi « cœur de métier » de ce service.

Pour une grande partie des services d'affectation, on considère comme emploi de support administratif, ceux issus des familles professionnelles :

- direction générale ;
- affaires générales ;
- affaires juridiques ;
- finances ;
- ressources humaines ;
- communication.

Répartition des différents types d'emplois par service d'affectation

	Effectifs	Emplois 'cœur de métier'	Emplois support administratif	Emplois support technique	Autres	Non réponses	Total
Equipe de direction	41 900	15,6	43,0	10,2	6,1	25,1	100,0
Affaires juridiques et administratives	126 200	67,3	7,4	6,8	6,9	11,6	100,0
Gestion financière et comptabilité	30 200	61,3	24,5	1,7	2,2	10,2	100,0
Personnel et ressources humaines	41 000	48,5	22,7	5,5	7,3	16,0	100,0
Système d'information et informatique	16 300	63,9	12,8	1,2	2,9	19,2	100,0
Communication	14 000	52,4	20,7	4,5	4,9	17,4	100,0
Politique de la ville	8 100	13,7	30,6	5,4	31,3	19,1	100,0
Urbanisme et aménagement	22 300	36,9	27,9	3,7	14,1	17,3	100,0
Transports et déplacements	8 700	35,5	19,4	10,0	18,3	16,9	100,0
Environnement	17 200	32,5	12,1	3,1	34,7	17,5	100,0
Action économique et développement local	19 100	28,6	32,0	4,2	14,1	21,0	100,0
Emploi et insertion professionnelle	5 900	19,3	31,9	1,3	26,8	20,7	100,0
Formation professionnelle	4 500	21,0	46,7	2,1	5,1	25,1	100,0
Europe, International	2 200	36,5	29,0	4,0	6,2	24,3	100,0
Bâtiment et patrimoine bâti	112 500	82,1	3,6	0,6	5,3	8,4	100,0
Voirie, infrastructures et réseaux divers	92 500	66,4	5,8	6,4	13,0	8,4	100,0
Eau et assainissement	23 000	57,3	12,1	4,6	7,8	18,2	100,0
Propreté, collecte et gestion des déchets	58 200	77,2	2,7	13,4	2,5	4,2	100,0
Espaces verts et paysages	63 400	77,9	1,5	8,4	4,2	8,0	100,0
Ateliers et matériels	35 200	35,7	6,6	13,8	27,7	16,2	100,0

Source : CNFPT - Observatoire de la FPT - Enquête nationale sur les métiers territoriaux au 31 décembre 2012.

On considère comme emploi de support technique, ceux issus des familles professionnelles :

- systèmes d'information et TIC ;
- entretien et services généraux ;
- ateliers et véhicules ;
- imprimerie.

On y ajoute le métier de responsable des services techniques.

Subsiste le cas de certains services d'affectation définis précédemment comme « support », où une partie de ses emplois sont considérés comme des emplois « cœur de métier » (exemple dans le service d'affectation « personnel et ressources humaines », les emplois exerçant un métier de la famille professionnelle ressources humaines sont considérés comme « cœur de métier » et ne figurent donc plus dans les supports administratifs pour ce service).

Lorsqu'un emploi ne peut être classé dans aucune de ces trois catégories, « cœur de métier » ou « support », il est classé dans la rubrique « Autres ». Ces autres emplois correspondent généralement à des spécificités organisationnelles (exemple lors de regroupement de services) ou à des emplois proches du cœur de métier du service.

	Effectifs	Emplois 'cœur de métier'	Emplois support administratif	Emplois support technique	Autres	Non réponses	Total
Action culturelle et spectacles	27 100	22,5	23,9	7,4	23,8	22,4	100,0
Bibliothèques et centres documentaires	31 500	77,0	6,3	4,3	5,2	7,2	100,0
Etablissements patrimoniaux	20 500	48,5	18,7	5,2	8,3	19,3	100,0
Enseignements artistiques	35 700	86,3	4,5	1,0	2,0	6,2	100,0
Social	191 500	59,5	14,5	4,4	13,7	7,8	100,0
Restauration collective	66 500	61,9	1,5	11,0	15,7	9,8	100,0
Logement, habitat	3 600	25,3	36,9	4,8	13,1	20,0	100,0
Santé	31 200	55,9	10,3	1,8	23,0	9,1	100,0
Laboratoires	4 100	65,1	11,6	3,9	3,7	15,8	100,0
Sport	56 200	71,4	7,7	8,2	4,6	8,1	100,0
Petite enfance	106 700	65,7	3,9	8,6	17,0	4,8	100,0
Affaires scolaires et périscolaires	305 600	35,8	4,1	31,3	19,0	9,8	100,0
Jeunesse et animation	68 800	73,2	6,0	5,7	8,9	6,3	100,0
Population et citoyenneté	23 100	66,7	1,2	9,6	8,7	13,8	100,0
Funéraire	4 300	44,8	9,1	4,9	29,8	11,3	100,0
Police et sécurité	42 600	82,6	8,4	0,5	1,3	7,2	100,0
Pompiers et secours	43 200	84,9	5,7	1,8	1,8	5,8	100,0
Polyvalents	58 000	31,2	9,2	15,9	14,6	29,1	100,0
Ensemble des services	1 906 700	56,2	9,5	10,5	12,0	11,8	100,0

Source : CNFPT - Observatoire de la FPT - Enquête nationale sur les métiers territoriaux au 31 décembre 2012.

Sur l'ensemble des services, 56,2 % des agents travaillent sur un emploi « cœur de métier ». Les emplois support administratif représentent 9,5 % des effectifs et les emplois support technique 10,5 %. Les autres emplois représentent 12 % des effectifs.

Emplois « cœur de métier »

Dans certains services, la part des emplois « cœur de métier » occupent une très grande majorité des effectifs.

C'est le cas pour les services des « enseignements artistiques », « pompiers et secours », « police et sécurité » et « bâtiment et patrimoine bâti » où ces emplois représentent plus de 80 % des effectifs du service.

Ces services ont un ou deux métiers qui représentent une grande partie des effectifs. Le métier d'enseignant artistique représente 82 % du service « enseignement artistique ». Ceux d'encadrant et d'intervenant des opérations de secours regroupent 71 % des effectifs des « pompiers et secours ». Ceux de policier municipal et d'agent de surveillance des voies publiques rassemblent 62 % des effectifs du service « police et sécurité ». Enfin deux tiers des effectifs du « bâtiment et patrimoine bâti » exercent les métiers de chargé de propreté des locaux et d'ouvrier de maintenance des bâtiments.

Dans les services où la part des emplois cœur de métier est faible, la proportion des emplois de support administratif y est importante, c'est notamment le cas des services de conception de politiques publiques et d'aménagement.

On est tenté d'interpréter cet état des lieux par le fait que les services, où le poids des emplois « cœur de métier » est important, sont des services publics gérés en régie. À l'inverse, lorsque la part des emplois « cœur de métier » est faible et que celle des emplois de support administratif est importante, il s'agirait plutôt de « faire-faire ».

Services où la part des emplois cœur de métier est importante :

	Effectifs	Emplois 'cœur de métier'	Emplois support administratif	Emplois support technique	Autres	Non réponses
Enseignements artistiques	35 700	86,3	4,5	1,0	2,0	6,2
Pompiers et secours	43 200	84,9	5,7	1,8	1,8	5,8
Police et sécurité	42 600	82,6	8,4	0,5	1,3	7,2
Bâtiment et patrimoine bâti	112 500	82,1	3,6	0,6	5,3	8,4
Espaces verts et paysages	63 400	77,9	1,5	8,4	4,2	8,0
Propreté, collecte et gestion des déchets	58 200	77,2	2,7	13,4	2,5	4,2
Bibliothèques et centres documentaires	31 500	77,0	6,3	4,3	5,2	7,2
Jeunesse et animation	68 800	73,2	6,0	5,7	8,9	6,3
Sport	56 200	71,4	7,7	8,2	4,6	8,1

Source : CNFPT - Observatoire de la FPT - Enquête nationale sur les métiers territoriaux au 31 décembre 2012.

Services où la part des emplois cœur de métier est faible :

	Effectifs	Emplois 'cœur de métier'	Emplois support administratif	Emplois support technique	Autres	Non réponses
Politique de la ville	8 100	13,7	30,6	5,4	31,3	19,1
Equipe de direction	41 900	15,6	43,0	10,2	6,1	25,1
Emploi et insertion professionnelle	5 900	19,3	31,9	1,3	26,8	20,7
Formation professionnelle	4 500	21,0	46,7	2,1	5,1	25,1
Action culturelle et spectacles	27 100	22,5	23,9	7,4	23,8	22,4
Logement, habitat	3 600	25,3	36,9	4,8	13,1	20,0
Action économique et développement local	19 100	28,6	32,0	4,2	14,1	21,0

Source : CNFPT - Observatoire de la FPT - Enquête nationale sur les métiers territoriaux au 31 décembre 2012.

Emplois de support administratif

La proportion des emplois de support administratif représente 43 % des effectifs des services « équipe de direction ».

Elle est importante également dans le service « formation professionnelle » (46,7 % des effectifs).

Les services où la part des emplois de support administratif est faible sont pour la plupart ceux où la proportion des emplois « cœur de métier » est importante. Excepté pour celui des « affaires scolaires et périscolaires » qui dispose d'une part importante d'emplois de support technique.

Services où la part des emplois de support administratif est importante :

	Effectifs	Emplois 'cœur de métier'	Emplois support administratif	Emplois support technique	Autres	Non réponses
Formation professionnelle	4 500	21,0	46,7	2,1	5,1	25,1
Equipe de direction	41 900	15,6	43,0	10,2	6,1	25,1
Logement, habitat	3 600	25,3	36,9	4,8	13,1	20,0
Action économique et développement local	19 100	28,6	32,0	4,2	14,1	21,0
Emploi et insertion professionnelle	5 900	19,3	31,9	1,3	26,8	20,7
Politique de la ville	8 100	13,7	30,6	5,4	31,3	19,1
Europe, International	2 200	36,5	29,0	4,0	6,2	24,3
Urbanisme et aménagement	22 300	36,9	27,9	3,7	14,1	17,3

Source : CNFPT - Observatoire de la FPT - Enquête nationale sur les métiers territoriaux au 31 décembre 2012.

Services où la part des emplois de support administratif est faible :

	Effectifs	Emplois 'cœur de métier'	Emplois support administratif	Emplois support technique	Autres	Non réponses
Population et citoyenneté	23 100	66,7	1,2	9,6	8,7	13,8
Espaces verts et paysages	63 400	77,9	1,5	8,4	4,2	8,0
Restauration collective	66 500	61,9	1,5	11,0	15,7	9,8
Propreté, collecte et gestion des déchets	58 200	77,2	2,7	13,4	2,5	4,2
Bâtiment et patrimoine bâti	112 500	82,1	3,6	0,6	5,3	8,4
Petite enfance	106 700	65,7	3,9	8,6	17,0	4,8
Affaires scolaires et périscolaires	305 600	35,8	4,1	31,3	19,0	9,8
Enseignements artistiques	35 700	86,3	4,5	1,0	2,0	6,2

Source : CNFPT - Observatoire de la FPT - Enquête nationale sur les métiers territoriaux au 31 décembre 2012.

Emplois de support technique

Seuls cinq services ont une proportion d'emplois de support technique au-dessus de la moyenne tous services confondus (10,5 %), il s'agit de services avec beaucoup d'agents, ces cinq services regroupent près de 27 % des effectifs territoriaux.

Près d'un agent sur trois dans le service des « affaires scolaires et périscolaires » a un emploi de support technique, 95 % de ces agents sont des agents de propreté des locaux.

Parmi les services où les emplois de support technique sont moins présents, on trouve les services où la part des emplois « cœur de métier » est importante. Mais aussi des services où les « autres » emplois sont importants comme ceux de l'« emploi et insertion professionnelle » et de la « santé ».

Services où la part des emplois de support technique est importante :

	Effectifs	Emplois 'cœur de métier'	Emplois support administratif	Emplois support technique	Autres	Non réponses
Affaires scolaires et périscolaires	305 600	35,8	4,1	31,3	19,0	9,8
Polyvalents	58 000	31,2	9,2	15,9	14,6	29,1
Ateliers et matériels	35 000	35,7	6,6	13,8	27,7	16,2
Propreté, collecte et gestion des déchets	58 200	77,2	2,7	13,4	2,5	4,2
Restauration collective	66 500	61,9	1,5	11,0	15,7	9,8

Source : CNFPT - Observatoire de la FPT - Enquête nationale sur les métiers territoriaux au 31 décembre 2012.

Services où la part des emplois de support technique est faible :

	Effectifs	Emplois 'cœur de métier'	Emplois support administratif	Emplois support technique	Autres	Non réponses
Police et sécurité	42 600	82,6	8,4	0,5	1,3	7,2
Bâtiment et patrimoine bâti	112 500	82,1	3,6	0,6	5,3	8,4
Enseignements artistiques	35 700	86,3	4,5	1,0	2,0	6,2
Système d'information et informatique	16 300	63,9	12,8	1,2	2,9	19,2
Emploi et insertion professionnelle	5 900	19,3	31,9	1,3	26,8	20,7
Gestion financière et comptabilité	30 200	61,3	24,5	1,7	2,2	10,2
Santé	31 200	55,9	10,3	1,8	23,0	9,1
Pompiers et secours	43 200	84,9	5,7	1,8	1,8	5,8
Formation professionnelle	4 500	21,0	46,7	2,1	5,1	25,1

Source : CNFPT - Observatoire de la FPT - Enquête nationale sur les métiers territoriaux au 31 décembre 2012.

3. Les caractéristiques des personnels territoriaux par service d'affectation

3.1. Caractéristiques statutaires

Les fonctionnaires davantage présents chez les pompiers et dans les services techniques

98 % des agents des services « pompiers et secours » sont fonctionnaires.

La proportion de fonctionnaires est très importante dans les services techniques, notamment « ateliers et matériels », « voirie, infrastructures et réseaux divers », « eau et assainissement » et « propreté, collecte et gestion des déchets ».

A l'inverse, la part des fonctionnaires est moindre dans les services « jeunesse et animation », « emploi et insertion professionnelle » et « enseignements artistiques » où ils représentent entre 52 % et 56 % des effectifs.

	Effectifs	Fonctionnaires	Contractuels	Emplois aidés
Ensemble des agents territoriaux au 31/12/2012	1 906 700	75,2	22,3	2,5
Pompiers et secours	43 200	98,1	1,7	0,2
Ateliers et matériels	35 200	89,6	9,2	1,2
Voirie, infrastructures et réseaux divers	92 500	89,5	7,9	2,6
Eau et assainissement	23 000	89,5	10,2	0,3
Funéraire	4 300	88,7	9,4	2,0
Police et sécurité	42 600	88,6	10,2	1,2
Gestion financière et comptabilité	30 200	88,4	11,0	0,6
Propreté, collecte et gestion des déchets	58 200	86,3	11,9	1,9
Bibliothèques et centres documentaires	31 500	86,3	12,1	1,5
Affaires juridiques et administratives	126 200	86,0	12,6	1,5

Source : CNFPT - Observatoire de la FPT - Enquête nationale sur les métiers territoriaux au 31 décembre 2012.

45 % des agents des services « jeunesse et animation » sont contractuels

Le service « jeunesse et animation » est composé de 44,7 % de contractuels. Ceci s'explique par le fait que les métiers d'animateur enfance-jeunesse et d'animateur éducatif accompagnement périscolaire représentent les deux tiers des effectifs de ce service. Ces métiers sont exercés en grande partie par des agents contractuels (respectivement 52,1 % et 67,5 %).

Le service « enseignement artistique est constitué aussi de beaucoup de contractuels (44,1 %). Les agents exerçant le métier d'enseignant artistique représentent 82 % des agents de ce service et les contractuels regroupent 47 % des agents de ce métier.

	Effectifs	Fonctionnaires	Contractuels	Emplois aidés
Ensemble des agents territoriaux au 31/12/2012	1 906 700	75,2	22,3	2,5
Jeunesse et animation	68 800	51,8	44,7	3,5
Enseignements artistiques	35 700	55,8	44,1	0,0
Communication	14 000	60,5	38,4	1,1
Social	191 500	61,4	36,8	1,8
Petite enfance	106 700	63,6	35,2	1,2
Santé	31 200	64,2	35,1	0,7

Source : CNFPT - Observatoire de la FPT - Enquête nationale sur les métiers territoriaux au 31 décembre 2012.

Cinq services d'affectation ont une proportion d'emplois aidés supérieure à 4 %

Les emplois aidés sont relativement plus présents dans le service « emploi et insertion professionnelle », ils représentent plus d'un quart des effectifs de ce service. Cela vient du fait que les emplois aidés sont classés dans les services « insertion ».

	Effectifs	Fonctionnaires	Contractuels	Emplois aidés
Ensemble des agents territoriaux au 31/12/2012	1 906 700	75,2	22,3	2,5
Emploi et insertion professionnelle	5 900	52,3	20,7	26,9
Polyvalents	58 000	73,5	18,5	8,0
Espaces verts et paysages	63 400	84,8	10,1	5,1
Bâtiment et patrimoine bâti	112 500	80,6	14,7	4,7
Environnement	17 200	70,2	25,8	4,1

Source : CNFPT - Observatoire de la FPT - Enquête nationale sur les métiers territoriaux au 31 décembre 2012.

3.2. Conditions d'emploi

Quatre services ont plus d'un agent sur quatre en temps non complet

Près d'un agent sur deux dans le service « enseignement artistique » travaille à temps non complet, du fait des enseignants artistiques.

Le poids des agents à temps non complet est aussi très importante dans les services « restauration collective », « jeunesse et animation » et « affaires scolaires et périscolaires ».

	Effectifs	TC	TNC	TP
Ensemble des agents territoriaux	1 906 700	73,3	18,8	6,5
Enseignements artistiques	35 700	46,9	48,5	2,7
Polyvalents	58 000	55,2	42,6	1,5
Restauration collective	66 500	53,8	42,1	3,0
Jeunesse et animation	68 800	57,0	34,9	4,3
Affaires scolaires et périscolaires	305 600	63,2	28,2	5,6

Source : CNFPT - Observatoire de la FPT - Enquête nationale sur les métiers territoriaux au 31 décembre 2012.

Plus de 90 % des agents sont à temps complet dans sept services

La quasi-totalité des agents des services « pompiers et secours » sont à temps complet.

Six autres services ont plus de 90 % de leurs agents à temps complet, c'est le cas notamment pour les services techniques des ateliers, de la voirie, de la propreté et de l'eau.

	Effectifs	TC	TNC	TP
Ensemble des agents territoriaux	1 906 700	73,3	18,8	6,5
Pompiers et secours	43 200	97,6	0,4	1,9
Ateliers et matériels	35 200	94,9	2,7	2,2
Voierie, infrastructures et réseaux divers	92 500	91,5	5,1	3,1
Propreté, collecte et gestion des déchets	58 200	90,8	6,3	2,8
Funéraire	4 300	90,7	6,8	2,1
Eau et assainissement	23 000	90,3	4,8	4,3
Système d'information et informatique	16 300	90,0	1,9	7,7

Source : CNFPT - Observatoire de la FPT - Enquête nationale sur les métiers territoriaux au 31 décembre 2012.

Dans cinq services, le poids des agents à temps partiel est supérieur à 12 %

Près de 23 % des agents des « laboratoires » sont à temps partiel, pour majorité des techniciens de laboratoire et des aides de laboratoire.

La part des agents à temps partiel est aussi importante dans les services « santé », « personnel et ressources humaines », « logement, habitat » et « gestion financière et comptabilité », notamment du fait du poids des temps partiel dans les métiers d'assistant de gestion et de puériculteur.

	Effectifs	TC	TNC	TP
Ensemble des agents territoriaux	1 906 700	73,3	18,8	6,5
Laboratoires	4 100	75,2	1,8	22,8
Santé	31 200	64,5	19,9	14,2
Personnel et ressources humaines	41 000	80,0	4,9	14,1
Logement, habitat	3 600	82,3	4,3	12,9
Gestion financière et comptabilité	30 200	79,6	7,4	12,5

Source : CNFPT - Observatoire de la FPT - Enquête nationale sur les métiers territoriaux au 31 décembre 2012.

3.3. Structure hiérarchique

Huit services ont plus d'un agent sur quatre de catégorie A (hors emplois aidés)

Une proportion des agents de catégorie A très importante dans les services « Europe, international » et « équipe de direction ».

Dans le service « Europe, international », il s'agit principalement d'agents exerçant le métier de chargé des affaires européennes et internationales.

Dans celui « équipe de direction », il s'agit des métiers de directeur général, de directeur général adjoint ou de responsable des affaires générales.

Services d'affectation	Effectifs	A	B	C
Ensemble des agents territoriaux (hors emplois aidés)	1 859 500	8,3	13,4	74,3
Europe, International	2 200	43,8	18,3	34,4
Equipe de direction	41 700	40,6	16,4	40,8
Action économique et développement local	18 800	32,3	15,7	47,0
Formation professionnelle	4 500	31,0	17,9	37,8
Système d'information et informatique	16 200	28,2	34,7	32,3
Urbanisme et aménagement	22 200	26,9	27,1	44,3
Santé	31 000	26,6	20,5	49,8
Communication	13 800	25,3	20,2	47,2

Source : CNFPT - Observatoire de la FPT - Enquête nationale sur les métiers territoriaux au 31 décembre 2012.

Plus d'un agent sur quatre est de catégorie B pour sept services (hors emplois aidés)

Près de deux tiers des agents du service « enseignements artistiques » sont de catégorie B, du fait du poids du métier d'enseignant artistique dans ce service.

	Effectifs	A	B	C
Ensemble des agents territoriaux (hors emplois aidés)	1 859 500	8,3	13,4	74,3
Enseignements artistiques	35 700	22,3	63,2	8,2
Laboratoires	4 100	16,7	42,7	37,4
Système d'information et informatique	16 200	28,2	34,7	32,3
Emploi et insertion professionnelle	4 300	23,2	29,4	44,8
Sport	55 400	3,5	28,0	65,4
Bibliothèques et centres documentaires	31 000	10,5	27,5	60,4
Urbanisme et aménagement	22 200	26,9	27,1	44,3

Source : CNFPT - Observatoire de la FPT - Enquête nationale sur les métiers territoriaux au 31 décembre 2012.

Dans neuf services, le poids des agents de catégorie C est supérieur à 87 %

Le poids des agents de catégorie C est très important dans les services techniques mais aussi dans les services « affaires scolaires et périscolaires » et de la « restauration collective ».

	Effectifs	A	B	C
Ensemble des agents territoriaux (hors emplois aidés)	1 859 500	8,3	13,4	74,3
Propreté, collecte et gestion des déchets	57 100	1,4	2,8	95,1
Espaces verts et paysages	60 200	1,4	3,9	93,5
Funéraire	4 200	1,2	3,3	93,2
Restauration collective	64 200	0,4	1,5	93,2
Ateliers et matériels	34 700	1,9	5,9	91,2
Polyvalents	53 400	1,8	3,0	89,8
Affaires scolaires et périscolaires	295 400	1,2	2,3	88,2
Bâtiment et patrimoine bâti	107 200	3,2	6,6	87,6
Police et sécurité	42 100	1,8	7,1	87,2

Source : CNFPT - Observatoire de la FPT - Enquête nationale sur les métiers territoriaux au 31 décembre 2012.

Adjoint technique principal cadre d'emplois pour 16 services

Le cadre d'emplois d'adjoint technique est le principal cadre d'emploi de 16 services et celui d'adjoint administratif l'est pour 12 services.

Les agents ayant le cadre d'emplois d'adjoint technique représentent plus de 70 % des effectifs dans cinq services, il s'agit des services techniques de la propreté, des espaces verts et du bâtiment, ainsi que ceux des services « polyvalents » et de la « restauration collective ».

	Effectifs	Intitulé du principal cadre d'emplois	%
Ensemble des agents territoriaux (hors emplois aidés)	1 859 500	Adjoint technique	32,9
Propreté, collecte et gestion des déchets	57 093	Adjoint technique	79,7
Polyvalents	53 352	Adjoint technique	77,5
Espaces verts et paysages	60 157	Adjoint technique	76,2
Bâtiment et patrimoine bâti	107 210	Adjoint technique	73,6
Restauration collective	64 198	Adjoint technique	70,6

Source : CNFPT - Observatoire de la FPT - Enquête nationale sur les métiers territoriaux au 31 décembre 2012.

3.4. Taux de féminisation

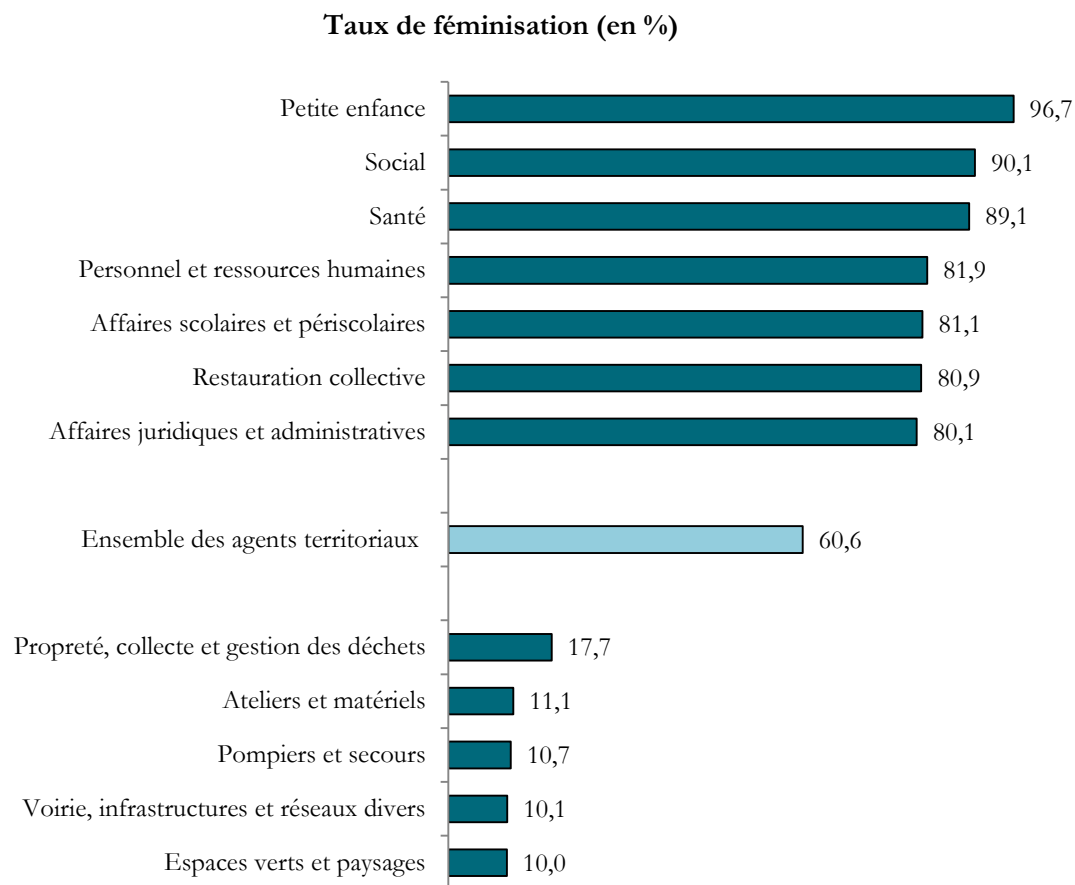
Des services de l'enfance, de prestations sociales et administratifs très féminins ...

Les agents des services « petite enfance », « social » et « santé » sont très fortement féminisés, tout comme les services dits « administratif » (les ressources humaines ou les affaires juridiques et administratives) ou liés à l'éducation (affaires scolaires et périscolaires et restauration collective).

...et des services techniques et de sécurité très masculins

Cinq services ont un taux de féminisation très inférieur à la moyenne nationale (60,6 %), il s'agit du service « pompiers et secours » et des services techniques « espaces verts et paysages », « voirie, infrastructures et réseaux divers », « ateliers et matériels » et « propreté, collecte et gestion des déchets ».

Le taux de féminisation pour ces services est inférieur à 20 %.



Source : CNFPT - Observatoire de la FPT - Enquête nationale sur les métiers territoriaux au 31 décembre 2012.

3.5. Démographie

Des services techniques relativement plus âgés...

L'âge moyen des agents permanents dans la territoriale est de 45 ans et 7 mois. Cet âge moyen est au-dessus de 47 ans pour les agents de trois services d'affectation, dans ceux du « funéraire », du « bâtiment et patrimoine bâti » et des « ateliers et matériels ».

Dans le secteur du bâtiment, cela est dû à la forte présence des agents exerçant les métiers de chargé de propreté des locaux et d'ouvrier de maintenance des bâtiments, métiers où l'âge moyen des agents est respectivement de 48 ans et de 47 ans et 4 mois.

Le poids des plus de 55 ans est élevé dans ces services et laissent présager des départs importants à la retraite, notamment dans le bâtiment où les effectifs sont importants.

...et des services d'animation et de pompiers plutôt « jeunes »

L'âge moyen des agents permanents des services « jeunesse et animation », « pompiers et secours » et « communication » est en dessous de 42 ans.

On note la part importante des moins de 30 ans dans ces services comparativement à ce qu'on observe au niveau national, notamment dans le service de la jeunesse et de l'animation où les moins de 30 ans représentent 19,4 % des permanents.

	Effectifs	Âge moyen	Moins de 30 ans	Plus de 55 ans
Ensemble des agents permanents	1 681 300	45 ans et 7 mois	7,8	19,5
Funéraire	4 100	47 ans et 8 mois	4,6	24,7
Bâtiment et patrimoine bâti	100 200	47 ans et 6 mois	5,5	24,3
Ateliers et matériels	33 100	47 ans et 1 mois	5,2	22,5
Polyvalents	49 600	47 ans	5,5	22,9
Affaires scolaires et périscolaires	251 200	46 ans et 11 mois	6,0	21,3
Population et citoyenneté	21 200	46 ans et 10 mois	5,4	22,6
Voirie, infrastructures et réseaux divers	86 600	46 ans et 9 mois	5,5	21,2

Source : CNFPT - Observatoire de la FPT - Enquête nationale sur les métiers territoriaux au 31 décembre 2012.

	Effectifs	Âge moyen	Moins de 30 ans	Plus de 55 ans
Ensemble des agents permanents	1 681 300	45 ans et 7 mois	7,8	19,5
Jeunesse et animation	45 800	40 ans et 2 mois	19,4	9,7
Pompiers et secours	42 600	40 ans et 4 mois	12,5	7,0
Communication	12 200	41 ans et 10 mois	12,4	12,1
Environnement	15 200	43 ans	12,0	15,7
Europe, International	2 000	43 ans	11,6	15,1

Source : CNFPT - Observatoire de la FPT - Enquête nationale sur les métiers territoriaux au 31 décembre 2012.

3.6. Focus sur les agents des services « polyvalents »

Pour 3 % des agents, soit 58 000 agents territoriaux, les collectivités et établissements publics territoriaux n'ont pas pu leur attribuer une seule affectation car ils travaillent dans plusieurs services.

La polyvalence des agents se retrouve le plus souvent dans les petites collectivités où les organigrammes sont beaucoup moins formalisés du fait du nombre d'agents. En effet, deux tiers de ces agents travaillent dans des communes de moins de 3 500 agents.

Parmi les caractéristiques particulières des agents des services « polyvalents » par rapport aux moyennes nationales, on constate que 43,4 % sont des femmes, 8 % des emplois aidés et près de neuf sur dix agents (hors emplois aidés) sont de catégorie C (77 % d'adjoint technique).

La polyvalence s'observe à travers les métiers exercés puisque 22,6 % sont agents de service polyvalent en milieu rural (contre 1,3 % au niveau national) et 8,6 % agents des interventions techniques polyvalent en milieu rural (0,5 % pour l'ensemble des agents).

Principales caractéristiques des agents des services « polyvalents » :

	Services « polyvalents »	Ensemble
Taux de féminisation	43,4	60,6
Emplois aidés	8,0	2,5
Communes de moins de 3 500 habitants	66,8	12,3
Agent de services polyvalent en milieu rural	22,6	1,3
Chargé de propreté des locaux	14,4	10,8
Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural	8,6	0,5
Assistant de gestion administrative	3,6	7,5
Secrétaire de mairie	3,3	1,2
Catégorie C*	89,8	74,3
Âge moyen**	47 ans	45 ans et 7 mois

Source : CNFPT - Observatoire de la FPT - Enquête nationale sur les métiers territoriaux au 31 décembre 2012.

* : Hors emplois aidés ** : Agents permanents

Note de lecture : 43,4 % des agents des services « polyvalents » sont des femmes. Alors que les femmes représentent 60,6 % de l'ensemble des territoriaux.

II. Les sept champs de l'action publique locale

Dans cette deuxième partie, on reprend les indicateurs précédents par grand champ de l'action publique locale.

En effet, les services d'affectation peuvent-être regroupés par grand champ de l'action publique locale (cf. précisions méthodologiques p.70) :

- organisation et gestion des ressources ;
- solidarité, cohésion sociale, enfance et santé ;
- éducation, enfance et jeunesse ;
- citoyenneté, culture et sport ;
- aménagement et développement durable des territoires ;
- services techniques urbains et infrastructures publiques ;
- sécurité et protection des biens et des personnes.

Champs de l'action publique locale	Effectifs	%
Organisation et gestion des ressources	271 900	14,3
Aménagement et développement durable des territoires	58 200	3,1
Services techniques urbains et infrastructures publiques	402 000	21,1
Solidarité, cohésion sociale et santé	240 900	12,6
Citoyenneté, culture et sport	265 000	13,9
Education, enfance et jeunesse	481 100	25,2
Sécurité et protection des biens et des personnes	85 800	4,5

Source : CNFPT - Observatoire de la FPT - Enquête nationale sur les métiers territoriaux au 31 décembre 2012.

Education,
enfance et
jeunesse

25,2 % des agents

Solidarité,
cohésion sociale
et santé

12,6 % des agents

Citoyenneté,
culture et sport

13,9 % des agents

Organisation et gestion des ressources

14,3 % des agents

Aménagt, dév.
durable des territoires

3,1 % des agents

Sécurité et
protection des
biens et des
personnes

4,5 % des agents

Services techniques
urbains et
infrastructures
publiques

21,1 % des agents

1. Portraits statistiques des champs de l'action publique locale

1.1 Organisation et gestion des ressources

Ce champ est constitué de 7 services d'affectation, il représente 14,3 % de l'ensemble des agents territoriaux soit 271 900 agents, ceux des affaires juridiques et administratives représentent 46,4 % d'entre eux.

Dans ce champ, la part des fonctionnaires est relativement plus importante par rapport à l'ensemble des agents. Il y a très peu d'agents en emplois aidés.

La proportion de l'encadrement y est plus importante, hors emplois aidés, plus d'un agent sur cinq est de catégorie A et 18,9 % de catégorie B contre respectivement 8,3 % et 13,4 % au niveau national.

Le taux de féminisation y est aussi plus élevé que sur l'ensemble des agents territoriaux (72,9 % contre 60,6 %), c'est principalement du fait du fort taux de féminisation dans les services « personnel et ressources humaines » « affaires juridiques et administratives » et « gestion financière et comptabilité » (81,9 %, 80,1 % et 78,4 %).

L'âge moyen est hétérogène selon le service, il est élevé dans le service « équipe de direction » (46 ans et 7 mois en moyenne), alors que les agents des services « communication », « Europe, International » et « système d'information et informatique » sont en moyenne moins âgés que la moyenne.

Services d'affectation	Effectifs	%	Taux de féminisation	Fonctionnaires	Contractuels	Emplois aidés
Organisation et gestion des ressources	271 900	100,0	72,9	83,1	15,8	1,1
Affaires juridiques et administratives	126 200	46,4	80,1	86,0	12,6	1,5
Equipe de direction	41 900	15,4	59,0	80,2	19,3	0,5
Personnel et ressources humaines	41 000	15,1	81,9	85,8	13,3	0,9
Gestion financière et comptabilité	30 200	11,1	78,4	88,4	11,0	0,6
Système d'information et informatique	16 300	6,0	28,7	72,5	26,7	0,8
Communication	14 000	5,1	63,0	60,5	38,4	1,1
Europe, International	2 200	0,8	71,7	71,5	28,2	0,3
Ensemble des agents territoriaux au 31/12/2012	1 906 700		60,6	75,2	22,3	2,5

Services d'affectation	A*	B*	C*	Âge moyen**	Moins de 30 ans**	Plus de 55 ans**
Organisation et gestion des ressources	21,0	18,9	57,9	45 ans et 4 mois	7,0	18,9
Affaires juridiques et administratives	14,8	15,6	67,9	45 ans et 9 mois	6,5	19,6
Equipe de direction	40,6	16,4	40,8	46 ans et 7 mois	5,8	23,5
Personnel et ressources humaines	17,0	24,1	57,0	44 ans et 11 mois	8,0	17,7
Gestion financière et comptabilité	17,2	20,4	61,7	45 ans et 1 mois	6,7	17,6
Système d'information et informatique	28,2	34,7	32,3	43 ans et 1 mois	7,9	12,4
Communication	25,3	20,2	47,2	41 ans et 10 mois	12,4	12,1
Europe, International	43,8	18,3	34,4	43 ans	11,6	15,1
Ensemble des agents territoriaux au 31/12/2012	8,3	13,4	74,3	45 ans et 7 mois	7,8	19,5

Source : CNFPT - Observatoire de la FPT - Enquête nationale sur les métiers territoriaux au 31/12/2012.

* : Hors emplois aidés - ** : agents permanents

Organisation et gestion des ressources

> Effectifs au 31/12/2012

271 900 agents, dont:

250 000 agents en équivalent temps complet

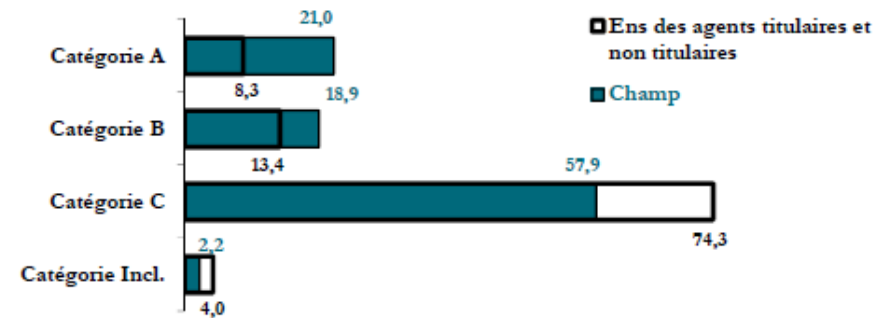
72,9% de femmes (60,6% de femmes dans la FPT)

13,2% d'agents à temps non complet

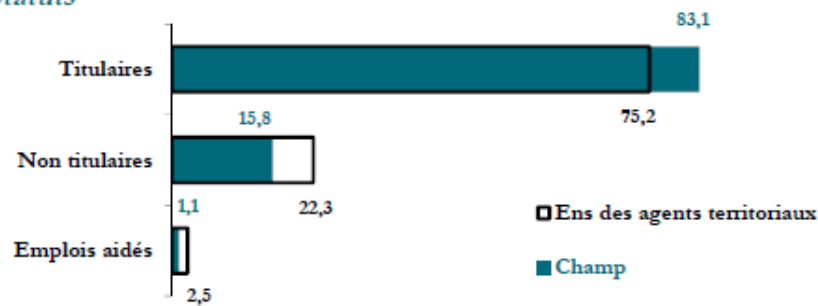
(18,8% d'agents à temps non complet pour l'ensemble des agents)

Ces agents représentent 14,3% de l'ensemble des agents territoriaux.

> Catégorie hiérarchique (hors emplois aidés)



> Statuts

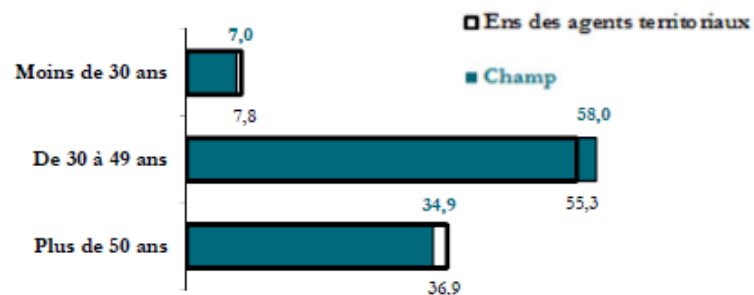


> Principaux cadres d'emplois (hors emplois aidés)

	Effectifs	%
Adjoint administratif	116 000	43,1
Rédacteur	38 300	14,3
Attaché	35 900	13,3
Adjoint technique	28 100	10,5
Technicien	9 700	3,6

Source : CNFPT - Observatoire de la FPT - Enquête nationale sur les métiers territoriaux au 31 décembre 2012.

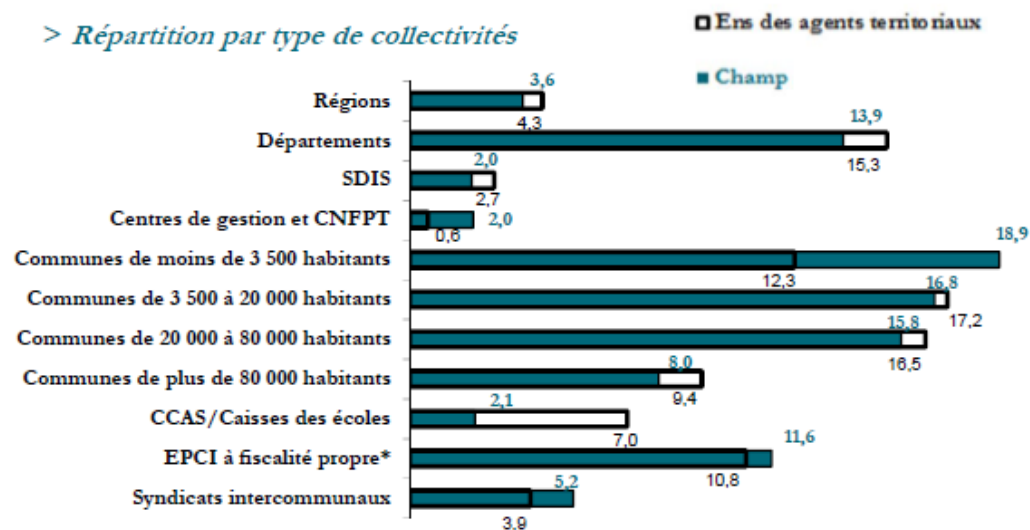
> Structure des âges (agents permanents)



> Âge et ancienneté (agents permanents)

	Champ	National
Part des plus de 55 ans	18,9%	19,5%
Âge moyen	45 ans et 4 mois	45 ans et 7 mois
Ancienneté moyenne dans la collectivité	13 années et 11 mois	12 années et 8 mois

> Répartition par type de collectivités



> Principaux métiers

	Effectifs	%
Assistant de gestion administrative	57 400	21,1
Secrétaire de mairie	20 000	7,3
Chargé d'accueil	18 800	6,9
Assistant de gestion financière, budgétaire ou compt	14 600	5,4
Assistant de gestion ressources humaines	12 500	4,6
Chargé de propreté des locaux	8 000	2,9
Assistant de direction	7 500	2,8
Responsable des affaires générales	7 500	2,7
Directeur général de collectivité ou d'établissement	7 000	2,6
Chargé de support et services des systèmes d'inform	5 300	2,0
Métiers non répertoriés	40 900	15,0

* : Etablissements publics à coopération intercommunale - communautés de communes, communautés d'agglomération et urbaines et SAN

Source : CNFPT - Observatoire de la FPT - Enquête nationale sur les métiers territoriaux au 31 décembre 2012.

1.2 Aménagement et développement durable des territoires

3,1 % des agents territoriaux travaillent dans le champ de l'aménagement et du développement durable des territoires, soit 58 200 agents.

Comme pour les agents du champ du management, ces agents sont caractérisés par un taux d'agents de catégorie A et B élevé (27,2 % de catégorie A et 20,2 % de catégorie B).

Les agents permanents de ce champ ont un âge moyen plutôt bas, 44 ans et 4 mois, par rapport à l'âge moyen de la territoriale (45 ans et 7 mois) et notamment dans les services « urbanisme et aménagement » et « action économique et développement local ».

Services d'affectation	Effectifs	%	Taux de féminisation	Fonctionnaires	Contractuels	Emplois aidés
Aménagement et développement durable des territoires	58 200	100,0	60,7	75,9	23,4	0,7
Urbanisme et aménagement	22 300	38,3	59,9	83,4	16,1	0,5
Action économique et développement local	19 100	32,8	64,1	66,8	32,1	1,1
Transports et déplacements	8 700	14,9	45,9	73,0	26,2	0,8
Formation professionnelle	4 500	7,7	68,9	79,9	19,8	0,3
Logement, habitat	3 600	6,2	73,1	79,1	20,4	0,4
Ensemble des agents territoriaux au 31/12/2012	1 906 700		60,6	75,2	22,3	2,5

Source : CNFPT - Observatoire de la FPT - Enquête nationale sur les métiers territoriaux au 31 décembre 2012.

Services d'affectation	A*	B*	C*	Âge moyen**	Moins de 30 ans**	Plus de 55 ans**
Aménagement et développement durable des territoires	27,2	20,2	48,0	44 ans et 4 mois	8,4	17,8
Urbanisme et aménagement	26,9	27,1	44,3	44 ans et 3 mois	8,6	17,9
Action économique et développement local	32,3	15,7	47,0	43 ans et 2 mois	9,9	15,1
Transports et déplacements	16,9	14,2	61,3	46 ans	7,2	22,7
Formation professionnelle	31,0	17,9	37,8	45 ans et 7 mois	5,2	18,5
Logement, habitat	22,7	18,7	56,4	45 ans et 1 mois	7,5	19,9
Ensemble des agents territoriaux au 31/12/2012	8,3	13,4	74,3	45 ans et 7 mois	7,8	19,5

Source : CNFPT - Observatoire de la FPT - Enquête nationale sur les métiers territoriaux au 31/12/2012

* : Hors emplois aidés - ** : agents permanents

Aménagement et développement durable des territoires

> Effectifs au 31/12/2012

58 200 agents, dont:

55 100 agents en équivalent temps complet

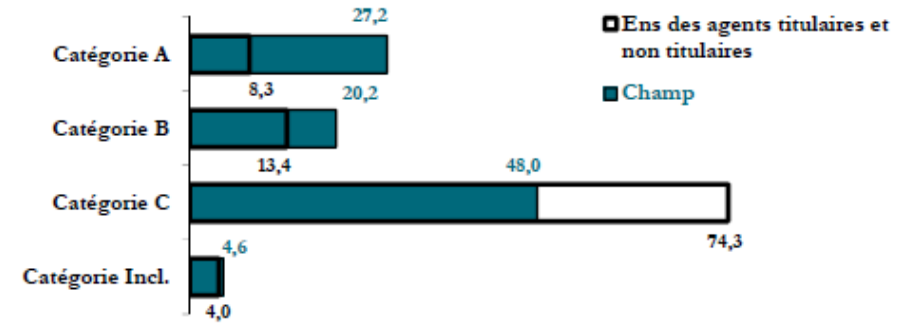
60,7% de femmes (60,6% de femmes dans la FPT)

7,0% d'agents à temps non complet

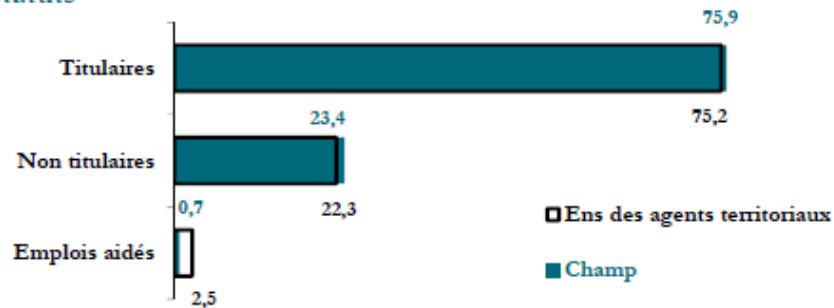
(18,8% d'agents à temps non complet pour l'ensemble des agents)

Ces agents représentent 3,1% de l'ensemble des agents territoriaux.

> Catégorie hiérarchique (hors emplois aidés)



> Statuts

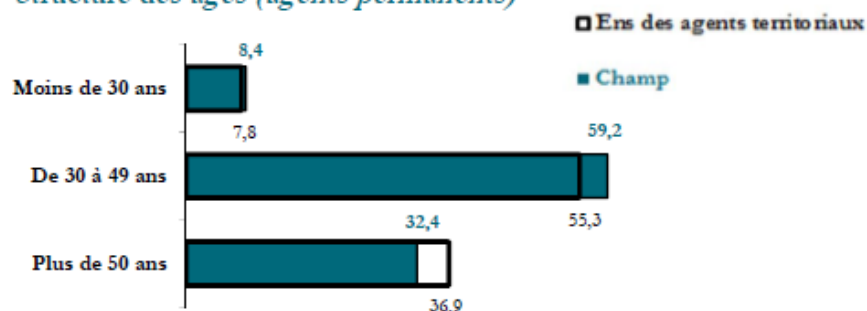


> Principaux cadres d'emplois (hors emplois aidés)

	Effectifs	%
Adjoint administratif	15 400	26,6
Attaché	8 500	14,8
Adjoint technique	8 500	14,7
Rédacteur	6 500	11,3
Ingénieur	6 300	10,9

Source : CNFPT - Observatoire de la FPT - Enquête nationale sur les métiers territoriaux au 31 décembre 2012.

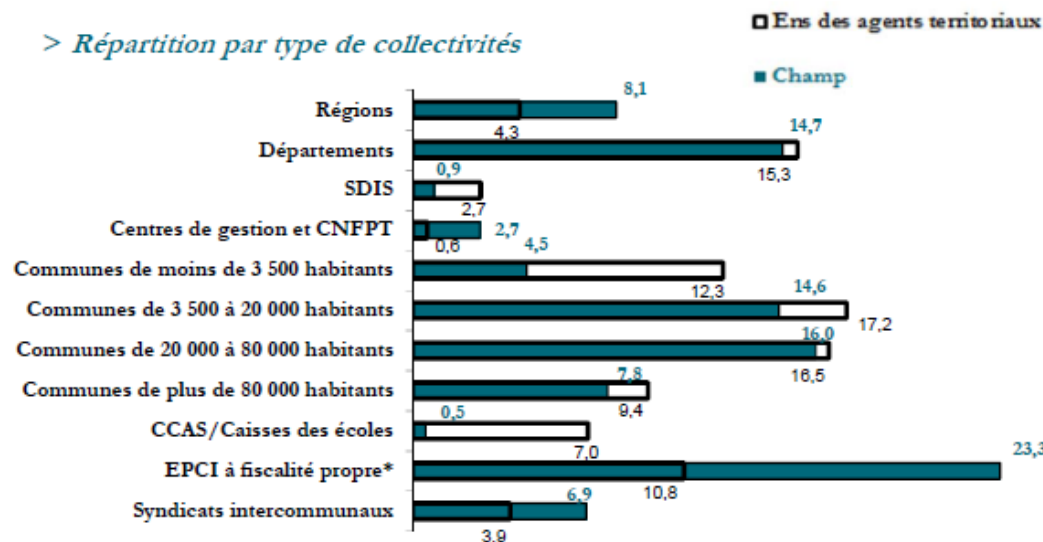
> Structure des âges (agents permanents)



> Âge et ancienneté (agents permanents)

	Champ	National
Part des plus de 55 ans	17,8%	19,5%
Âge moyen	44 ans et 4 mois	45 ans et 7 mois
Ancienneté moyenne dans la collectivité	12 années et 4 mois	12 années et 8 mois

> Répartition par type de collectivités



> Principaux métiers

	Effectifs	%
Assistant de gestion administrative	10 200	17,5
Instructeur des autorisations d'urbanisme	2 800	4,8
Chargé d'accueil	2 500	4,3
Chef de projet foncier, urbanisme et aménagement	2 200	3,8
Directeur de l'urbanisme et de l'aménagement durab	1 800	3,2
Développeur économique	1 700	3,0
Chargé d'études	1 400	2,4
Chef de projet développement territorial	1 300	2,3
Conducteur de transports en commun	1 300	2,2
Chargé de développement touristique	1 200	2,1
Métiers non répertoriés	11 200	19,2

* : Etablissements publics à coopération intercommunale - communautés de communes, communautés d'agglomération et urbaines et SAN

Source : CNFPT - Observatoire de la FPT - Enquête nationale sur les métiers territoriaux au 31 décembre 2012.

1.3 Services techniques urbains et infrastructures publiques

Ce champ est composé de sept services regroupant 21,1 % des effectifs territoriaux, soit 402 000 agents.

Le taux de féminisation dans ces services est de 22,2 % contre 60,6 % au national.

La part des fonctionnaires est très importante dans ce champ, 85 % de ces agents.

Ce champ rassemble des services où la part des agents de catégorie C est très importante (86,7 % pour l'ensemble des services techniques).

On constate que pour certains services l'âge moyen des agents est très élevé, notamment dans le bâtiment, les ateliers et la voirie, avec une part des agents de plus de 55 ans élevé. En termes de gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences, ces services sont dans des situations plutôt sensibles, dans le sens où à la pénibilité des métiers exercés, s'ajoute un vieillissement de ces agents qui laisse présager des départs importants dans les années à venir.

Services d'affectation	Effectifs	%	Taux de féminisation	Fonctionnaires	Contractuels	Emplois aidés
Services techniques urbains et infrastructures publiques	402 000	100,0	22,2	85,0	11,7	3,3
Bâtiment et patrimoine bâti	112 500	28,0	43,1	80,6	14,7	4,7
Voirie, infrastructures et réseaux divers	92 500	23,0	10,1	89,5	7,9	2,6
Espaces verts et paysages	63 400	15,8	10,0	84,8	10,1	5,1
Propreté, collecte et gestion des déchets	58 200	14,5	17,7	86,3	11,9	1,9
Ateliers et matériels	35 200	8,8	11,1	89,6	9,2	1,2
Eau et assainissement	23 000	5,7	22,3	89,5	10,2	0,3
Environnement	17 200	4,3	34,5	70,2	25,8	4,1
Ensemble des agents territoriaux au 31/12/2012	1 906 700		60,6	75,2	22,3	2,5

Source : CNFPT - Observatoire de la FPT - Enquête nationale sur les métiers territoriaux au 31 décembre 2012.

Services d'affectation	A*	B*	C*	Âge moyen**	Moins de 30 ans**	Plus de 55 ans**
Services techniques urbains et infrastructures publiques	3,9	7,6	86,7	46 ans	7,3	20,3
Bâtiment et patrimoine bâti	3,2	6,6	87,6	47 ans et 6 mois	5,5	24,3
Voirie, infrastructures et réseaux divers	4,4	10,4	83,4	46 ans et 9 mois	5,5	21,2
Espaces verts et paysages	1,4	3,9	93,5	44 ans	11,5	16,3
Propreté, collecte et gestion des déchets	1,4	2,8	95,1	45 ans et 4 mois	7,7	17,8
Ateliers et matériels	1,9	5,9	91,2	47 ans et 1 mois	5,2	22,5
Eau et assainissement	7,5	16,8	74,3	43 ans	10,7	14,0
Environnement	24,1	20,4	53,6	43 ans	12,0	15,7
Ensemble des agents territoriaux au 31/12/2012	8,3	13,4	74,3	45 ans et 7 mois	7,8	19,5

Source : CNFPT - Observatoire de la FPT - Enquête nationale sur les métiers territoriaux au 31/12/2012

* : Hors emplois aidés - ** : agents permanents.

Services techniques urbains et infrastructures publiques

> Effectifs au 31/12/2012

402 000 agents, dont:

378 700 agents en équivalent temps complet

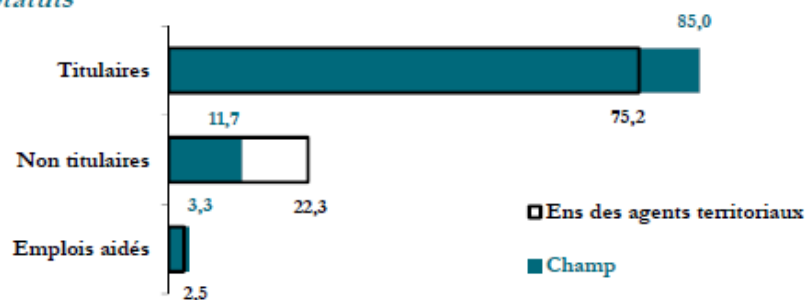
22,2% de femmes (60,6% de femmes dans la FPT)

11,0% d'agents à temps non complet

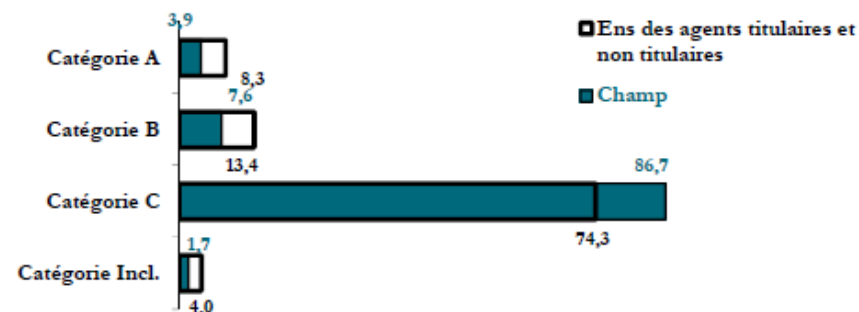
(18,8% d'agents à temps non complet pour l'ensemble des agents)

Ces agents représentent 21,1% de l'ensemble des agents territoriaux.

> Statuts



> Catégorie hiérarchique (hors emplois aidés)

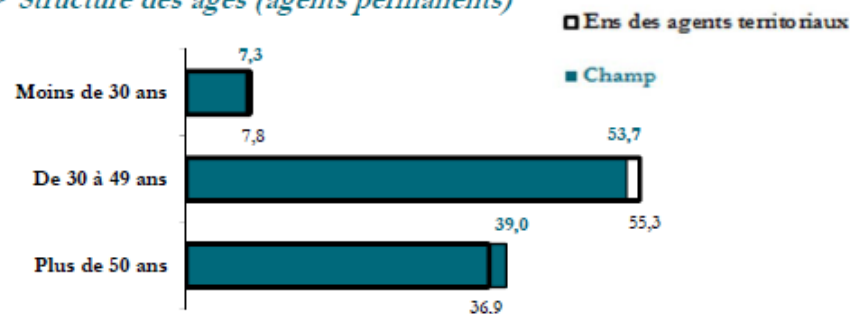


> Principaux cadres d'emplois (hors emplois aidés)

	Effectifs	%
Adjoint technique	267 600	68,8
Agent de maîtrise	42 500	10,9

Source : CNFPT - Observatoire de la FPT - Enquête nationale sur les métiers territoriaux au 31 décembre 2012.

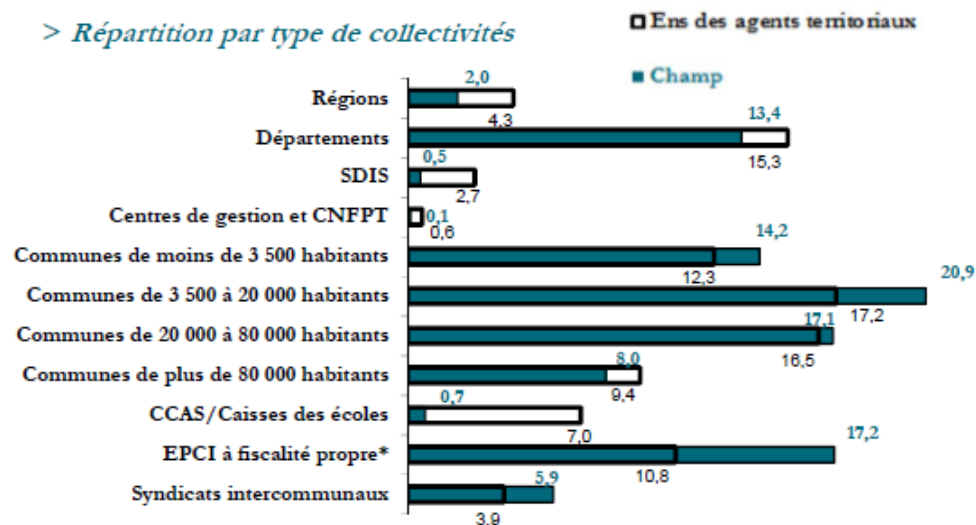
> Structure des âges (agents permanents)



> Âge et ancienneté (agents permanents)

	Champ	National
Part des plus de 55 ans	20,3%	19,5%
Âge moyen	46 ans	45 ans et 7 mois
Ancienneté moyenne dans la collectivité	13 années et 5 mois	12 années et 8 mois

> Répartition par type de collectivités



> Principaux métiers

	Effectifs	%
Chargé de propreté des locaux	61 400	15,3
Jardinier	44 500	11,1
Agent d'exploitation et d'entretien de la voirie et des	44 100	11,0
Ouvrier de maintenance des bâtiments	35 800	8,9
Agent de propreté des espaces publics	25 400	6,3
Agent de collecte	17 600	4,4
Assistant de gestion administrative	10 900	2,7
Agent de services polyvalent en milieu rural	7 400	1,8
Agent d'entretien réseaux d'eau potable et assainisse	7 300	1,8
Opérateur en maintenance des véhicules et matériels	7 200	1,8
Métiers non répertoriés	37 600	9,4

* : Etablissements publics à coopération intercommunale - communautés de communes, communautés d'agglomération et urbaines et SAN

Source : CNFPT - Observatoire de la FPT - Enquête nationale sur les métiers territoriaux au 31 décembre 2012.

1.4 Solidarité, cohésion sociale et santé

Le champ de la solidarité, de la cohésion sociale et de l'enfance concentre 12,6 % des effectifs territoriaux, soit 240 900 agents sur cinq services d'affectations.

92,4 % des effectifs sont couverts par ceux des services « social » et « santé » où le taux de féminisation est très élevé et la part des agents contractuels aussi comparativement aux moyennes nationales.

La part des agents de catégorie B est relativement importante dans tous les services de ce champ.

Celle des agents de catégorie A est supérieure à la moyenne de l'ensemble des agents dans tous les services sauf dans celui du « social ».

Si les agents permanents dans les services « social » et « santé » sont plutôt âgés (plus de 46 ans et 4 mois en moyenne et respectivement 22,5 % et 23,1 % des permanents ont plus de 55 ans), ils sont plutôt jeunes dans les autres services (moins de 44 ans et 4 mois en moyenne).

Services d'affectation	Effectifs	%	Taux de féminisation	Fonctionnaires	Contractuels	Emplois aidés
Solidarité, cohésion sociale et santé	240 900	100,0	88,0	62,1	35,7	2,2
Social	191 500	79,5	90,1	61,4	36,8	1,8
Santé	31 200	12,9	89,1	64,2	35,1	0,7
Politique de la ville	8 100	3,4	60,8	67,6	30,8	1,7
Emploi et insertion professionnelle	5 900	2,5	66,8	52,3	20,7	26,9
Laboratoires	4 100	1,7	69,2	78,3	21,4	0,2
Ensemble des agents territoriaux au 31/12/2012	1 906 700		60,6	75,2	22,3	2,5

Source : CNFPT - Observatoire de la FPT - Enquête nationale sur les métiers territoriaux au 31 décembre 2012.

Services d'affectation	A*	B*	C*	Âge moyen**	Moins de 30 ans**	Plus de 55 ans**
Solidarité, cohésion sociale et santé	11,1	23,9	62,4	46 ans et 4 mois	7,0	22,2
Social	7,9	24,1	65,7	46 ans et 7 mois	6,9	22,5
Santé	26,6	20,5	49,8	46 ans et 4 mois	7,3	23,1
Politique de la ville	16,3	17,5	57,3	44 ans et 4 mois	7,8	17,0
Emploi et insertion professionnelle	23,2	29,4	44,8	44 ans et 4 mois	6,7	14,9
Laboratoires	16,7	42,7	37,4	43 ans et 6 mois	9,4	17,4
Ensemble des agents territoriaux au 31/12/2012	8,3	13,4	74,3	45 ans et 7 mois	7,8	19,5

Source : CNFPT - Observatoire de la FPT - Enquête nationale sur les métiers territoriaux au 31/12/2012

* : Hors emplois aidés - ** : agents permanents

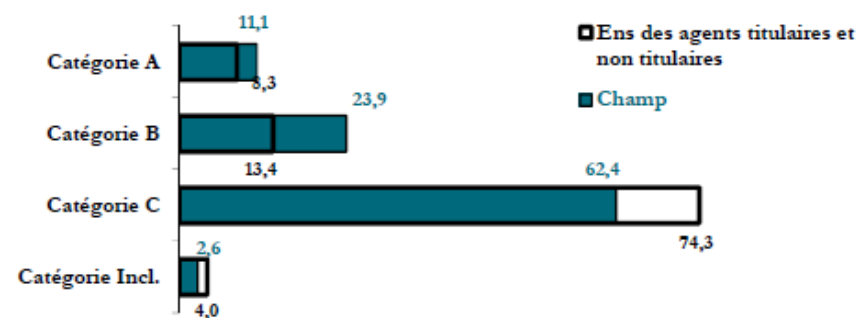
Solidarité, cohésion sociale et santé

> Effectifs au 31/12/2012

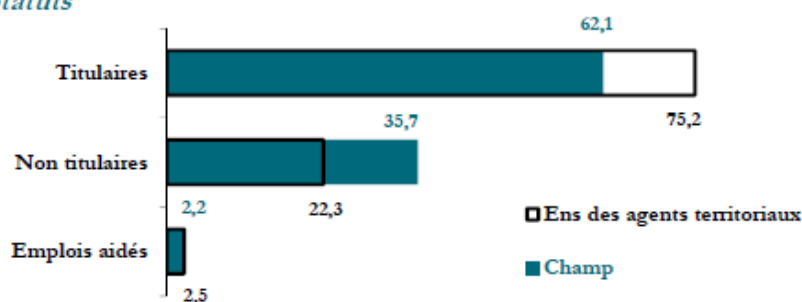
240 900 agents, dont:
 214 500 agents en équivalent temps complet
 88,0% de femmes (60,6% de femmes dans la FPT)
 20,8% d'agents à temps non complet
 (18,8% d'agents à temps non complet pour l'ensemble des agents)

Ces agents représentent 12,6% de l'ensemble des agents territoriaux.

> Catégorie hiérarchique (hors emplois aidés)



> Statuts

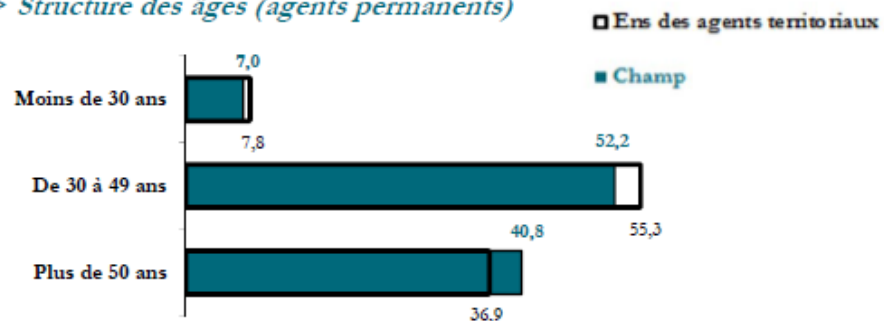


> Principaux cadres d'emplois (hors emplois aidés)

	Effectifs	%
Agent social	46 600	19,8
Adjoint administratif	31 800	13,5
Assistant socio-éducatif	30 700	13,0
Assistante maternelle	28 900	12,3
Adjoint technique	17 300	7,3
Auxiliaire de soins	15 100	6,4
Rédacteur	13 500	5,8

Source : CNFPT - Observatoire de la FPT - Enquête nationale sur les métiers territoriaux au 31 décembre 2012.

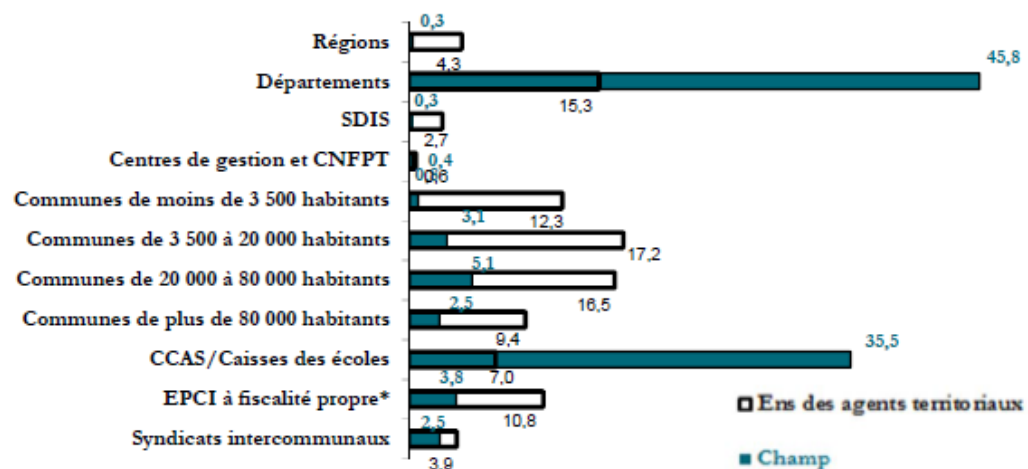
> Structure des âges (agents permanents)



> Âge et ancienneté (agents permanents)

	Champ	National
Part des plus de 55 ans	22,2%	19,5%
Âge moyen	46 ans et 4 mois	45 ans et 7 mois
Ancienneté moyenne dans la collectivité	12 années et 3 mois	12 années et 8 mois

> Répartition par type de collectivités



* : Etablissements publics à coopération intercommunale - communautés de communes, communautés d'agglomération et urbaines et SAN

> Principaux métiers

	Effectifs	%
Aide à domicile	43 200	17,9
Travailleur social	29 400	12,2
Assistant familial en protection de l'enfance	29 100	12,1
Assistant de gestion administrative	25 900	10,8
Aide-soignant	14 100	5,8
Chargé de propreté des locaux	8 000	3,3
Infirmier	5 200	2,2
Chargé d'accueil social	4 800	2,0
Puériculteur	4 700	2,0
Médecin	4 400	1,8
Métiers non répertoriés	21 200	8,8

Source : CNFPT - Observatoire de la FPT - Enquête nationale sur les métiers territoriaux au 31 décembre 2012.

1.5 Citoyenneté, culture et sport

Ce champ est composé de huit services d'affectation et concentre 13,9 % des territoriaux.

Deux de ces services représentent 46 % des effectifs de ce champ (restauration collective et sport).

Il est composé de services ayant un poids de contractuels très élevé comparativement au national (enseignements artistiques, action culturelle et spectacles et restauration collective), ce qui explique une part des contractuels un peu plus élevé que la moyenne nationale (25,8 % contre 22,3 %).

On observe, globalement, une part des agents de catégorie B plus importante dans ce champ mais il y a de fortes disparités entre les services composant ce champ.

En effet, si le poids des B est important dans les services « enseignements artistiques », « sport » et « bibliothèques » (respectivement 63,2 %, 28 % et 27,5 %), il est très peu présent dans ceux de la « restauration collective », du « funéraire » et de la « population et citoyenneté ».

Cette hétérogénéité des services est également présente concernant la proportion des agents de catégorie A.

Ce champ est composé de services regroupant en moyenne des agents permanents « âgés » (funéraire, population et citoyenneté et établissements patrimoniaux) et des agents plus autour de la moyenne observée sur l'ensemble des agents.

Services d'affectation	Effectifs	%	Taux de féminisation	Fonctionnaires	Contractuels	Emplois aidés
Citoyenneté, culture et sport	265 000	100,0	60,6	72,5	25,8	1,7
Restauration collective	66 500	25,1	80,9	66,6	29,9	3,5
Sport	56 200	21,2	31,9	77,7	21,0	1,4
Enseignements artistiques	35 700	13,5	49,3	55,8	44,1	0,0
Bibliothèques et centres documentaires	31 500	11,9	79,1	86,3	12,1	1,5
Action culturelle et spectacles	27 100	10,2	56,8	67,8	30,3	1,8
Population et citoyenneté	23 100	8,7	74,4	81,5	17,6	0,9
Etablissements patrimoniaux	20 500	7,8	62,1	77,9	20,9	1,2
Funéraire	4 300	1,6	20,4	88,7	9,4	2,0
Ensemble des agents territoriaux au 31/12/2012	1 906 700		60,6	75,2	22,3	2,5

Source : CNFPT - Observatoire de la FPT - Enquête nationale sur les métiers territoriaux au 31 décembre 2012.

Services d'affectation	A*	B*	C*	Âge moyen**	Moins de 30 ans**	Plus de 55 ans**
Citoyenneté, culture et sport	8,1	22,3	64,9	45 ans et 8 mois	7,8	20,0
Restauration collective	0,4	1,5	93,2	45 ans et 9 mois	9,9	20,3
Sport	3,5	28,0	65,4	45 ans et 5 mois	7,9	18,7
Enseignements artistiques	22,3	63,2	8,2	44 ans et 11 mois	7,9	17,6
Bibliothèques et centres documentaires	10,5	27,5	60,4	45 ans et 9 mois	6,1	20,1
Action culturelle et spectacles	12,5	17,8	59,7	44 ans et 9 mois	8,1	18,6
Population et citoyenneté	4,5	9,1	82,5	46 ans et 10 mois	5,4	22,6
Etablissements patrimoniaux	16,7	17,3	61,3	46 ans et 7 mois	6,3	23,9
Funéraire	1,2	3,3	93,2	47 ans et 8 mois	4,6	24,7
Ensemble des agents territoriaux au 31/12/2012	8,3	13,4	74,3	45 ans et 7 mois	7,8	19,5

Source : CNFPT - Observatoire de la FPT - Enquête nationale sur les métiers territoriaux au 31/12/2012

* : Hors emplois aidés - ** : agents permanents

Citoyenneté, culture et sport

> Effectifs au 31/12/2012

265 000 agents, dont:

229 900 agents en équivalent temps complet

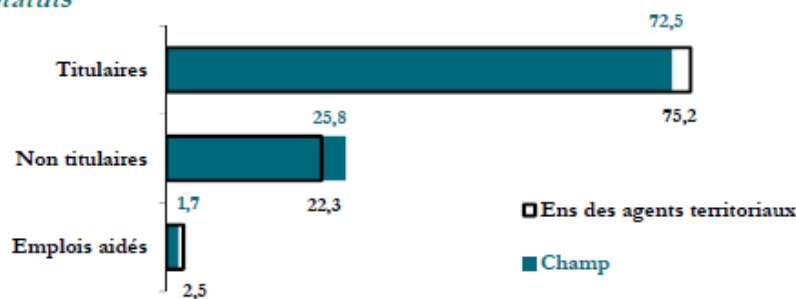
60,6% de femmes (60,6% de femmes dans la FPT)

24,2% d'agents à temps non complet

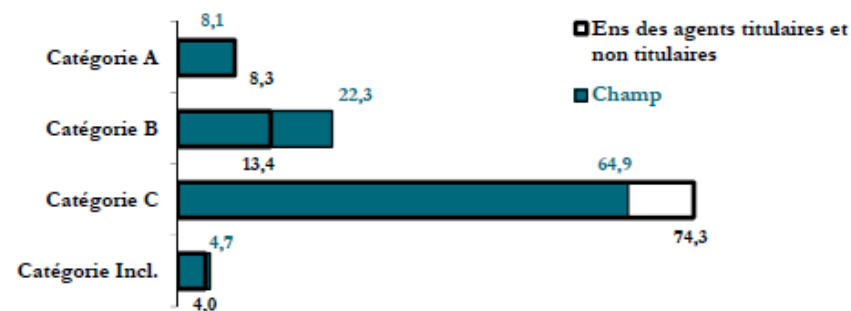
(18,8% d'agents à temps non complet pour l'ensemble des agents)

Ces agents représentent 13,9% de l'ensemble des agents territoriaux.

> Statuts



> Catégorie hiérarchique (hors emplois aidés)

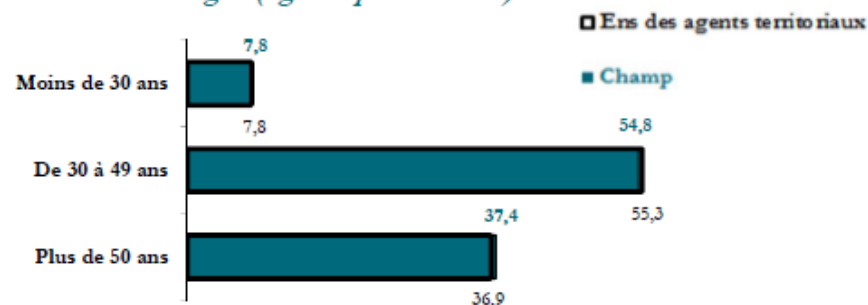


> Principaux cadres d'emplois (hors emplois aidés)

	Effectifs	%
Adjoint technique	91 200	35,0
Adjoint administratif	30 700	11,8
Assistant d'enseignement artistique	23 200	8,9
Adjoint du patrimoine	19 900	7,7
Educateur des APS	14 000	5,4
Assistant de conservation du patrimoine et des bibli	10 400	4,0
Inclassable	15 900	6,1

Source : CNFPT - Observatoire de la FPT - Enquête nationale sur les métiers territoriaux au 31 décembre 2012.

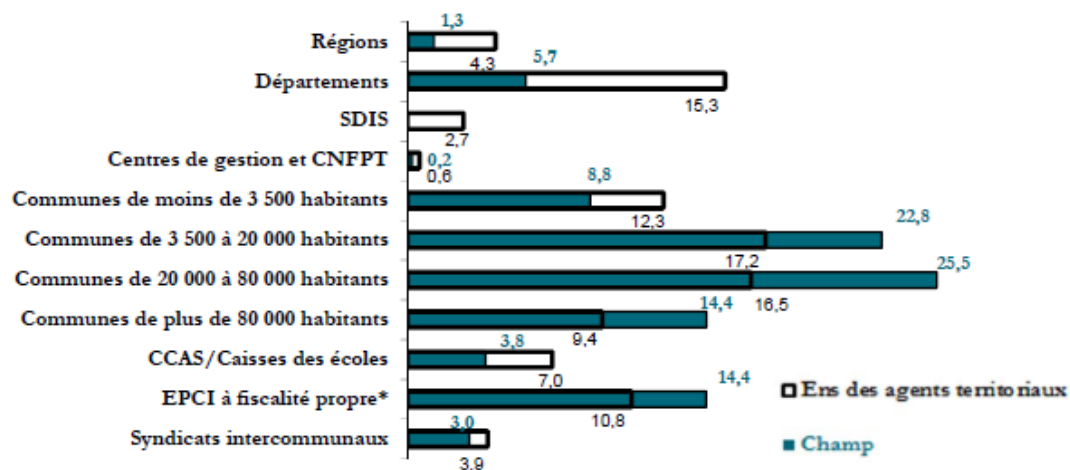
> Structure des âges (agents permanents)



> Âge et ancienneté (agents permanents)

	Champ	National
Part des plus de 55 ans	20,0%	19,5%
Âge moyen	45 ans et 8 mois	45 ans et 7 mois
Ancienneté moyenne dans la collectivité	13 années et 5 mois	12 années et 8 mois

> Répartition par type de collectivités



* : Etablissements publics à coopération intercommunale - communautés de communes, communautés d'agglomération et urbaines et SAN

> Principaux métiers

	Effectifs	%
Agent de restauration	30 400	11,5
Enseignant artistique	30 300	11,4
Agent d'exploitation des équipements sportifs et lud	20 700	7,8
Assistant de gestion administrative	16 600	6,3
Chargé d'accueil en bibliothèque	15 900	6,0
Animateur-éducateur sportif	15 300	5,8
Chargé de propreté des locaux	13 300	5,0
Chargé d'accueil	10 000	3,8
Animateur éducatif accompagnement périscolaire	8 900	3,3
Bibliothécaire	7 700	2,9
Métiers non répertoriés	29 300	11,0

Source : CNFPT - Observatoire de la FPT - Enquête nationale sur les métiers territoriaux au 31 décembre 2012.

1.6 Education, enfance et jeunesse

25,2 % des agents territoriaux travaillent dans le champ de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse, soit 481 100 agents.

Ce champ contient trois services d'affectation parmi les sept qui comptent le plus d'agents, ce qui en fait le champ qui couvre le plus d'agents. Près des deux tiers des effectifs de ce champ appartiennent au service « affaires scolaires et périscolaires ».

Le taux de féminisation est très élevé dans ces services et principalement dans celui de la « petite enfance ».

Le poids des contractuels est un peu supérieur à celui de l'ensemble des agents, il est particulièrement élevé dans les services « jeunesse et animation » (44,7 %) et « petite enfance » (35,2 %).

Ces agents sont caractérisés par un taux d'agents de catégorie A et B relativement bas (2,3 % de catégorie A et 6,4 % de catégorie B).

Si les moyennes du champ concernant l'âge des agents qui le composent sont aux alentours des moyennes de l'ensemble des agents, celles par service sont très hétérogènes. Ainsi le service « jeunesse et animation » est composé d'agents plutôt jeunes et celui des « affaires scolaires et périscolaires » d'agents plus âgés.

Services d'affectation	Effectifs	%	Taux de féminisation	Fonctionnaires	Contractuels	Emplois aidés
Education, enfance et jeunesse	481 100	100,0	83,0	67,5	29,6	2,9
Affaires scolaires et périscolaires	305 600	63,5	81,1	72,3	24,3	3,3
Petite enfance	106 700	22,2	96,7	63,6	35,2	1,2
Jeunesse et animation	68 800	14,3	69,9	51,8	44,7	3,5
Ensemble des agents territoriaux au 31/12/2012	1 906 700		60,6	75,2	22,3	2,5

Source : CNFPT - Observatoire de la FPT - Enquête nationale sur les métiers territoriaux au 31 décembre 2012.

Services d'affectation	A*	B*	C*	Âge moyen**	Moins de 30 ans**	Plus de 55 ans**
Education, enfance et jeunesse	2,3	6,4	84,1	45 ans et 6 mois	8,9	19,0
Affaires scolaires et périscolaires	1,2	2,3	88,2	46 ans et 11 mois	6,0	21,3
Petite enfance	5,7	13,3	79,1	44 ans et 3 mois	11,3	17,5
Jeunesse et animation	2,1	13,6	73,8	40 ans et 2 mois	19,4	9,7
Ensemble des agents territoriaux au 31/12/2012	8,3	13,4	74,3	45 ans et 7 mois	7,8	19,5

Source : CNFPT - Observatoire de la FPT - Enquête nationale sur les métiers territoriaux au 31/12/2012

* : Hors emplois aidés - ** : agents permanents

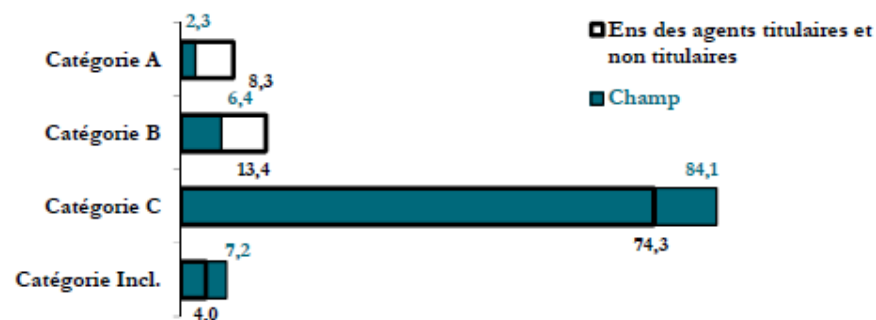
Education, enfance et jeunesse

> Effectifs au 31/12/2012

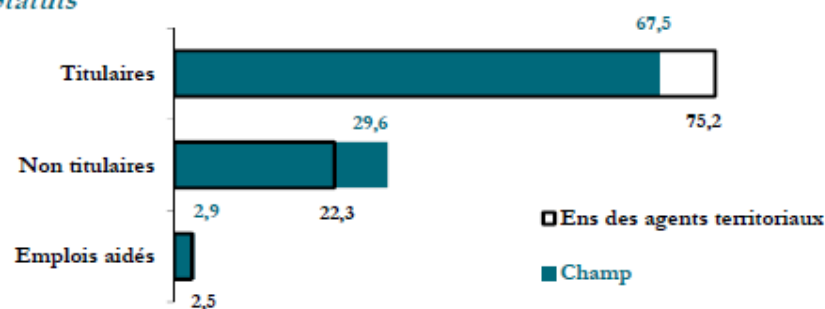
481 100 agents, dont:
 418 300 agents en équivalent temps complet
 83,0% de femmes (60,6% de femmes dans la FPT)
 26,0% d'agents à temps non complet
 (18,8% d'agents à temps non complet pour l'ensemble des agents)

Ces agents représentent 25,2% de l'ensemble des agents territoriaux.

> Catégorie hiérarchique (hors emplois aidés)



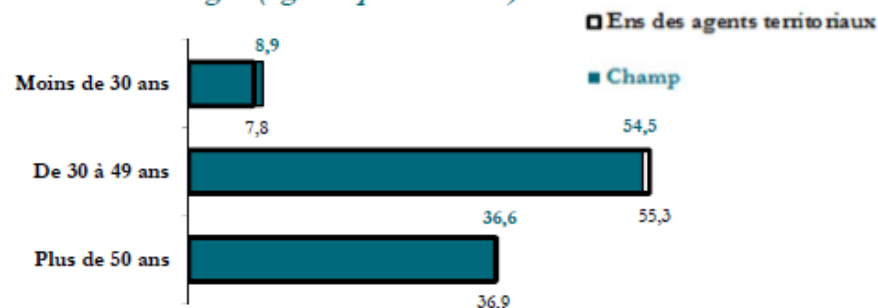
> Statuts



> Principaux cadres d'emplois (hors emplois aidés)

	Effectifs	%
Adjoint technique	128 800	27,6
Adjoint technique des établissements d'enseignemen	80 100	17,1
Adjoint d'animation	58 100	12,4
ASEM	53 000	11,4
Auxiliaire de puériculture	28 000	6,0
Assistante maternelle	17 500	3,7
Inclassable	27 900	6,0

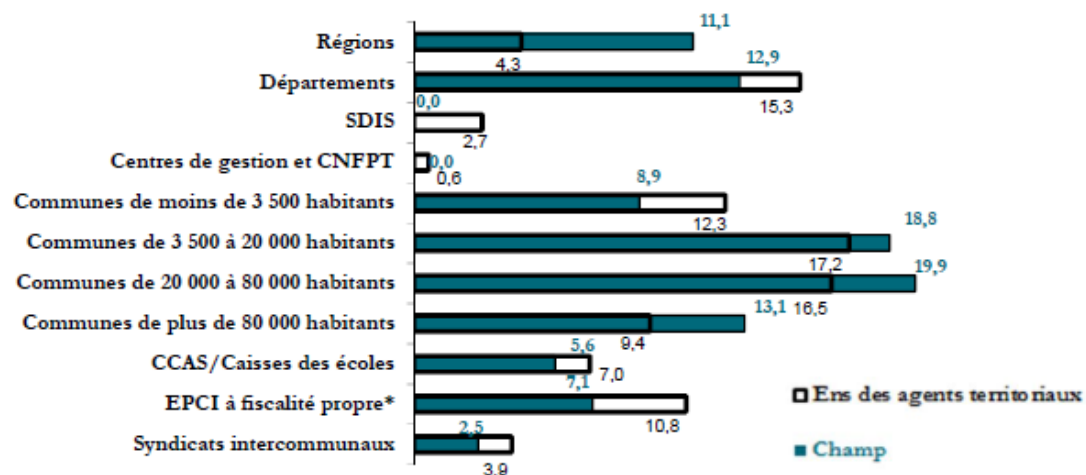
> Structure des âges (agents permanents)



> Âge et ancienneté (agents permanents)

	Champ	National
Part des plus de 55 ans	19,0%	19,5%
Âge moyen	45 ans et 6 mois	45 ans et 7 mois
Ancienneté moyenne dans la collectivité	11 années	12 années et 8 mois

> Répartition par type de collectivités



> Principaux métiers

	Effectifs	%
Chargé de propreté des locaux	102 900	21,4
Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant	75 600	15,7
Assistant éducatif petite enfance	58 200	12,1
Animateur enfance-jeunesse	44 200	9,2
Animateur éducatif accompagnement périscolaire	40 200	8,4
Agent de restauration	19 900	4,1
Ouvrier de maintenance des bâtiments	13 500	2,8
Assistant de gestion administrative	10 600	2,2
Métiers non répertoriés	39 300	8,2

* : Etablissements publics à coopération intercommunale - communautés de communes, communautés d'agglomération et urbaines et SAN

1.7 Sécurité et protection des biens et des personnes

Ces services, dont les activités sont très règlementées, sont composés très majoritairement par des fonctionnaires.

Même si il y a des différences dans les répartitions, comparativement à l'ensemble de la territoriale, les caractéristiques qui ressortent sont semblables selon les deux services.

Ils sont jeunes en moyenne, ont un taux de féminisation assez faible et une part d'agents de catégorie C importante. La part des agents de catégorie A et B est plus importante dans le service des « pompiers et secours » que dans celui de « police et sécurité ».

Services d'affectation	Effectifs	%	Taux de féminisation	Fonctionnaires	Contractuels	Emplois aidés
Sécurité et protection des biens et des personnes	85 800	100,0	19,7	93,4	6,0	0,7
Police et sécurité	42 600	49,7	28,9	88,6	10,2	1,2
Pompiers et secours	43 200	50,3	10,7	98,1	1,7	0,2
Ensemble des agents territoriaux au 31/12/2012	1 906 700		60,6	75,2	22,3	2,5

Source : CNFPT - Observatoire de la FPT - Enquête nationale sur les métiers territoriaux au 31 décembre 2012.

Services d'affectation	A*	B*	C*	Âge moyen**	Moins de 30 ans**	Plus de 55 ans**
Sécurité et protection des biens et des personnes	4,2	8,3	85,2	42 ans	11,0	10,6
Police et sécurité	1,8	7,1	87,2	43 ans et 8 mois	9,5	14,3
Pompiers et secours	6,6	9,6	83,3	40 ans et 4 mois	12,5	7,0
Ensemble des agents territoriaux au 31/12/2012	8,3	13,4	74,3	45 ans et 7 mois	7,8	19,5

Source : CNFPT - Observatoire de la FPT - Enquête nationale sur les métiers territoriaux au 31/12/2012

* : Hors emplois aidés - ** : agents permanents

Sécurité et protection des biens et des personnes

> Effectifs au 31/12/2012

85 800 agents, dont:

83 800 agents en équivalent temps complet

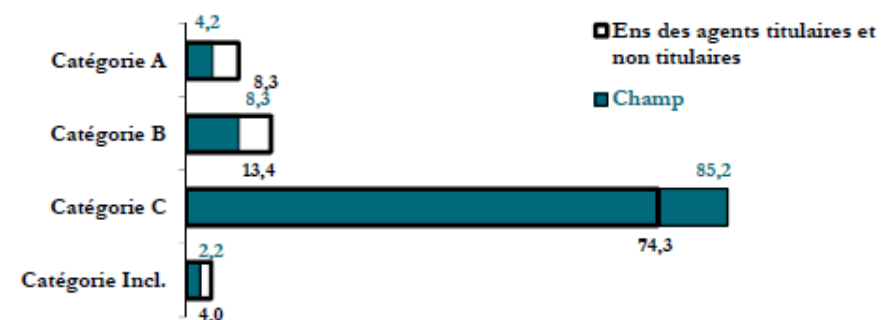
19,7% de femmes (60,6% de femmes dans la FPT)

3,2% d'agents à temps non complet

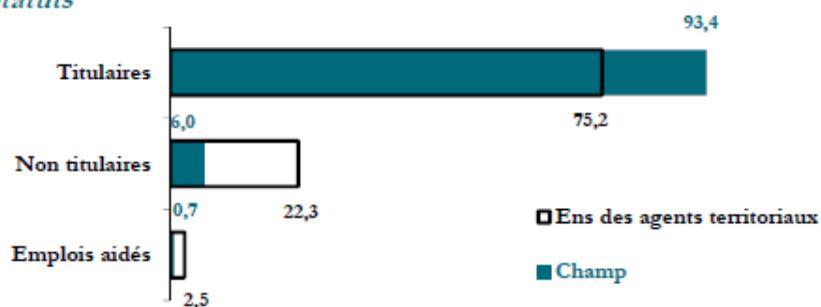
(18,8% d'agents à temps non complet pour l'ensemble des agents)

Ces agents représentent 4,5% de l'ensemble des agents territoriaux.

> Catégorie hiérarchique (hors emplois aidés)



> Statuts

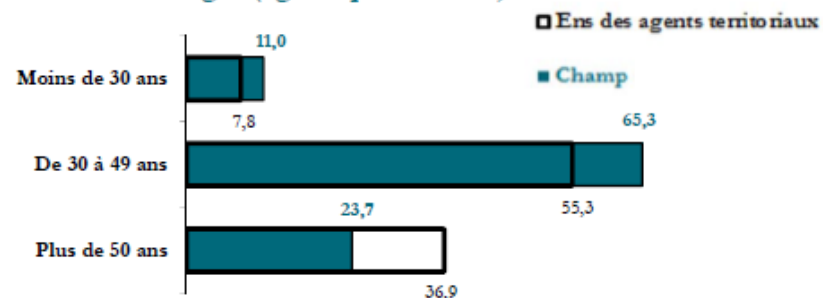


> Principaux cadres d'emplois (hors emplois aidés)

	Effectifs	%
Agent de police municipale	21 000	24,6
Sous-officiers de sapeurs-pompiers professionnels	19 300	22,6
Sapeurs et caporaux de sapeurs-pompiers profession	12 300	14,4
Adjoint technique	9 100	10,7
Adjoint administratif	7 700	9,1

Source : CNFPT - Observatoire de la FPT - Enquête nationale sur les métiers territoriaux au 31 décembre 2012.

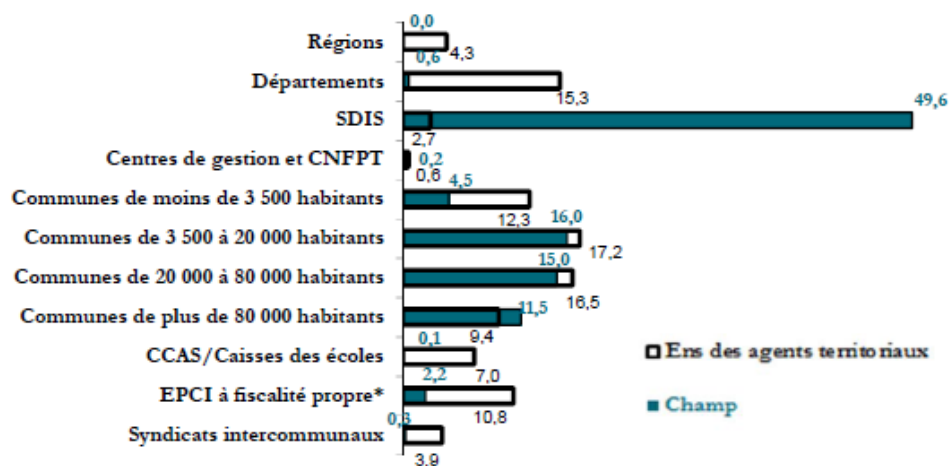
> Structure des âges (agents permanents)



> Âge et ancienneté (agents permanents)

	Champ	National
Part des plus de 55 ans	10,6%	19,5%
Âge moyen	42 ans	45 ans et 7 mois
Ancienneté moyenne dans la collectivité	12 années et 8 mois	12 années et 8 mois

> Répartition par type de collectivités



* : Etablissements publics à coopération intercommunale - communautés de communes, communautés d'agglomération et urbaines et SAN

> Principaux métiers

	Effectifs	%
Policier municipal	19 800	23,0
Encadrant des opérations de secours	18 300	21,3
Intervenant des opérations de secours	12 500	14,6
Agent de surveillance des voies publiques	6 600	7,7
Assistant de gestion administrative	4 300	5,0
Responsable du service de police municipale	2 800	3,3
Agent de gardiennage et de surveillance	2 800	3,3
Métiers non répertoriés ou non déclarés	5 600	6,5

Source : CNFPT - Observatoire de la FPT - Enquête nationale sur les métiers territoriaux au 31 décembre 2012.

2. Champs de l'action publique locale par type de collectivités

Le tableau ci-dessous permet un croisement entre les champs de l'action publique locale et les types de collectivités. On y dénombre la part en effectifs affectés à ces champs, on retrouve ainsi le caractère compétence des collectivités et établissements publics locaux.

	Régions	Départements	SDIS	Centres de gestion et CNFPT	Communes de moins de 3 500 habitants	Communes entre 3 500 et 19 999 habitants	Communes de plus de 20 000 habitants	CCAS, Caisses des écoles et Caisses de crédit municipal	Intercommunalités*	Total
Organisation et gestion des ressources	3,6	13,9	2,0	2,0	18,9	16,8	23,7	2,1	16,9	100,0
Aménagement et développement durable des territoires	8,1	14,7	0,9	2,7	4,5	14,6	23,8	0,5	30,2	100,0
Services techniques urbains et infrastructures publiques	2,0	13,4	0,5	0,1	14,2	20,9	25,1	0,7	23,0	100,0
Solidarité, cohésion sociale et santé	0,3	45,8	0,3	0,4	0,8	3,1	7,6	35,5	6,3	100,0
Citoyenneté, culture et sport	1,3	5,7	0,1	0,2	8,8	22,8	39,9	3,8	17,4	100,0
Education, enfance et jeunesse	11,1	12,9	0,0	0,1	8,9	18,8	33,0	5,6	9,6	100,0
Sécurité et protection des biens et des personnes	0,0	0,6	49,6	0,2	4,5	16,0	26,5	0,1	2,5	100,0
Polyvalents	0,3	1,4	0,0	0,2	66,8	13,5	4,1	2,0	11,6	100,0
Inclassables ou non réponses	2,1	5,5	0,2	3,3	31,0	24,1	16,3	1,5	16,1	100,0
Total	4,3	15,3	2,7	0,6	12,3	17,2	25,9	7,0	14,7	100,0

Source : CNFPT - Observatoire de la FPT - Enquête nationale sur les métiers territoriaux au 31/12/2012.

* : Communautés de communes, urbaines et d'agglomération et syndicats intercommunaux.

Les champs de l'aménagement du territoire et des services techniques sont plus souvent exercés dans les intercommunalités. Les compétences liées au social et à la santé le sont dans les départements et les CCAS. Le champ de la citoyenneté, de la culture et du sport est relativement plus souvent l'affaire des communes.

Enfin, on retrouve le caractère de la polyvalence qui est très présent dans les petites communes.

3. Principaux métiers par champ de l'action publique locale

Mis à part dans les champs des interventions techniques et de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse, le métier d'assistant de gestion administrative fait partie des principaux métiers de tous les autres champs d'action.

A travers les principaux métiers exercés par champ de l'action publique locale, on retrouve les principales compétences conférées à chaque champ.

Les principaux métiers exercés dans le champ de l'organisation et de la gestion des ressources sont les différents métiers d'assistant de gestion (administrative, RH ou financière) et les métiers de secrétaire de mairie et de chargé d'accueil.

Le champ de la solidarité et de la santé est composé principalement des métiers d'aide à domicile, de travailleur social et celui d'assistant familial.

Dans le champ de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse, ressort parmi les principaux métiers, celui de chargé de propreté des locaux, ceux des assistants de l'enfance et de la petite enfance et de l'animation.

Les deux principaux métiers du champ de la citoyenneté, de la culture et du sport sont agent de restauration et enseignant artistique.

Champs de l'action publique locale	Principaux métiers	Effectifs	%
Organisation et gestion des ressources	Assistant de gestion administrative	57 400	21,1
	Secrétaire de mairie	20 000	7,3
	Chargé d'accueil	18 800	6,9
	Assistant de gestion financière, budgétaire ou comptable	14 600	5,4
	Assistant de gestion ressources humaines	12 500	4,6
Aménagement et développement durable des territoires	Assistant de gestion administrative	10 200	17,5
	Instructeur des autorisations d'urbanisme	2 800	4,8
	Chargé d'accueil	2 500	4,3
	Chef de projet foncier, urbanisme et aménagement	2 200	3,8
	Directeur de l'urbanisme et de l'aménagement durable	1 800	3,2
Services techniques urbains et infrastructures publiques	Chargé de propreté des locaux	61 400	15,3
	Jardinier	44 500	11,1
	Agent d'exploitation et d'entretien de la voirie et des réseaux divers	44 100	11,0
	Ouvrier de maintenance des bâtiments	35 800	8,9
	Agent de propreté des espaces publics	25 400	6,3
Solidarité, cohésion sociale et santé	Aide à domicile	43 200	17,9
	Travailleur social	29 400	12,2
	Assistant familial en protection de l'enfance	29 100	12,1
	Assistant de gestion administrative	25 900	10,8
	Aide-soignant	14 100	5,8

Source : CNFPT - Observatoire de la FPT - Enquête nationale sur les métiers territoriaux au 31/12/2012.

Les principaux métiers du champ des services techniques sont les métiers techniques de chaque compétence composant ce champ : le bâtiment, les espaces verts, la voirie et la propreté.

Dans le champ de l'aménagement du territoire, on retrouve des métiers administratifs ainsi que ceux liés à l'urbanisme.

Cependant, on observe une plus ou moins grande concentration des effectifs des principaux métiers par champ.

Par exemple, les cinq principaux métiers de la police municipale et des sapeurs-pompiers concentrent 71,7 % des effectifs du champ, ceux du champ de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse couvrent deux agents sur trois de ce champ.

Un peu plus d'un agent sur deux exerce un des cinq principaux métiers dans le champ des services techniques et 58,8 % dans celui de la solidarité, de la cohésion sociale et de la santé.

A l'inverse, les effectifs sont moins concentrés dans le champ de l'organisation et de la gestion des ressources et dans celui de l'aménagement du territoire où un tiers des effectifs sont couverts par les cinq principaux métiers.

Champs de l'action publique locale	Principaux métiers	Effectifs	%
Citoyenneté, culture et sport	Agent de restauration	30 400	11,5
	Enseignant artistique	30 300	11,4
	Agent d'exploitation des équipements sportifs et ludiques	20 700	7,8
	Assistant de gestion administrative	16 600	6,3
	Chargé d'accueil en bibliothèque	15 900	6,0
Education, enfance et jeunesse	Chargé de propreté des locaux	102 900	21,4
	Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant	75 600	15,7
	Assistant éducatif petite enfance	58 200	12,1
	Animateur enfance-jeunesse	44 200	9,2
	Animateur éducatif accompagnement périscolaire	40 200	8,4
Sécurité et protection des biens et des personnes	Policier municipal	19 800	23,0
	Encadrant des opérations de secours	18 300	21,3
	Intervenant des opérations de secours	12 500	14,6
	Agent de surveillance des voies publiques	6 600	7,7
	Assistant de gestion administrative	4 300	5,0
Polyvalents	Agent de services polyvalent en milieu rural	13 100	22,6
	Chargé de propreté des locaux	8 300	14,4
	Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural	5 000	8,6
	Assistant de gestion administrative	2 100	3,6
	Secrétaire de mairie	1 900	3,3

Source : CNFPT - Observatoire de la FPT - Enquête nationale sur les métiers territoriaux au 31/12/2012.

III. Vue d'ensemble et perspectives d'évolution

Vue d'ensemble

L'analyse descriptive ci-dessus, si elle contribue à mieux connaître et à caractériser les services des collectivités et établissements publics locaux, elle ne permet pas d'analyser les liens possibles entre eux, au vu de l'ensemble des variables étudiées dans ce rapport.

L'analyse des données multidimensionnelle* sur les services permet d'organiser, de hiérarchiser et de synthétiser l'information et d'établir les proximités entre les services. Il ressort, de cette analyse, cinq groupes de services d'envergure et de taille inégales :

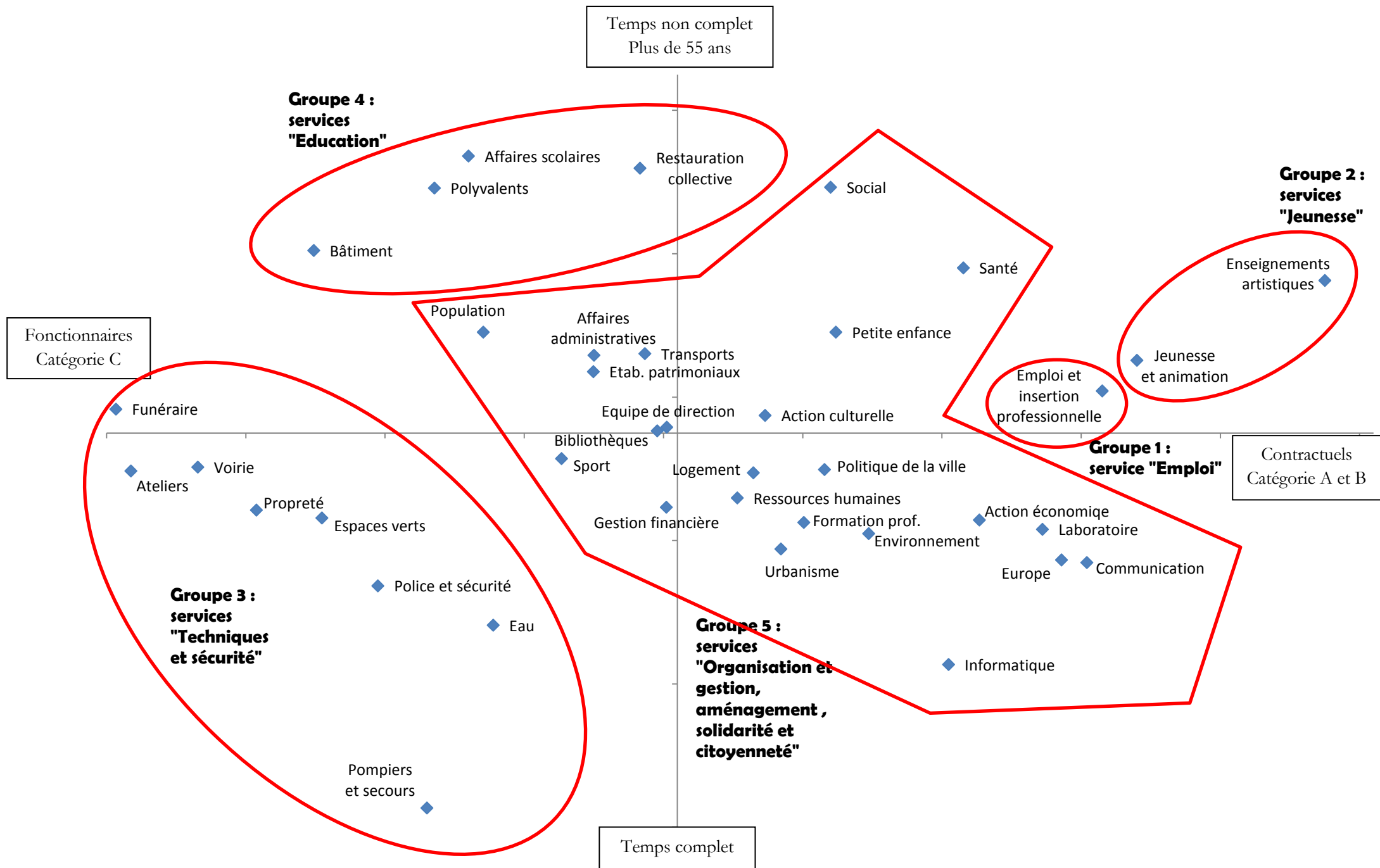
- Le premier groupe est composé du seul service « emploi et insertion professionnelle ». Il représente 0,3 % des effectifs territoriaux, il est atypique et se démarque de tous les autres services car il est composé de plus d'un quart d'agents en emplois aidés. C'est également un sas de recrutement des agents en emploi aidé et ils sont ensuite affectés à d'autres missions de la collectivité. Ce groupe représente les politiques publiques locales de l'emploi des collectivités.
- Les services « enseignement artistique » et « jeunesse et animation » forment le deuxième groupe et se distinguent par des taux de contractuels et d'agents à temps non complet élevés. Ces deux services sont à destination des jeunes et ont la particularité d'avoir une proportion d'emplois cœur de métier très importante. Ce groupe représente les politiques en faveur de la jeunesse et rassemble 5,5 % des territoriaux.

* Les variables retenues pour cette analyse multidimensionnelle et la construction de cette typologie sont le taux de féminisation et les répartitions par statut, par catégorie hiérarchique, par âge et par condition d'emploi (temps complet ou non).

Ces deux premiers groupes se caractérisent par la précarité de leurs conditions d'emploi.

- Le troisième groupe est composé des services techniques et des services de la sécurité (« police et sécurité » et « pompiers et secours »). Ce groupe est caractérisé par des services où le poids des fonctionnaires est très important, tout comme la proportion des agents de catégorie C et les agents à temps complet. Il l'est aussi par un taux de féminisation très bas et une proportion de l'encadrement et de l'encadrement intermédiaire relativement faible par rapport à ce qu'on observe dans la territoriale. Ce groupe à dominante fonctionnaire représente 19 % des territoriaux.
- Le quatrième groupe rassemble deux services liés à l'éducation, « affaires scolaires et périscolaires », « restauration collective », celui du « bâtiment et patrimoine bâti » et celui regroupant les agents polyvalents. Les agents de ce groupe ont comme points communs d'avoir un taux d'encadrement (agents de catégorie A et B) très faible, une proportion d'agents à temps non complet élevée et un âge moyen au-dessus à la moyenne dans la territoriale. Ce groupe à dominante « politiques locales éducatives » concentre 30,7 % des effectifs de la territoriale.
- Enfin le dernier groupe réunit 44,5 % des territoriaux, pour 23 services représentant les champs :
 - organisation et gestion des ressources ;
 - aménagement et développement durable des territoires ;
 - solidarité, cohésion sociale et santé ;
 - citoyenneté, culture et sport.

Ils ont pour caractéristiques globales d'avoir un taux d'encadrement (agents de catégorie A et B) et un taux de féminisation élevé comparativement à la moyenne de la territoriale. Ils présentent également des proportions d'agents contractuels et à temps partiel plus importantes.



Dans le graphique ci-dessus sont représentés les services d'affectation. Il permet de visualiser les cinq groupes observés précédemment. Dans ce graphique, les variables représentées sur les axes sont les plus déterminantes dans la définition des services.

De gauche à droite de ce graphique, s'opposent les services selon leur niveau d'encadrement et leur caractère statutaire. Ainsi, plus un service se situe vers la droite, plus la part des agents de catégorie A et B et celle des contractuels sont importantes. À l'inverse à gauche, on trouve ceux dont le poids des fonctionnaires et des agents de catégorie C sont élevés. De haut en bas, ce graphique oppose les services selon l'âge et le temps de travail. Plus un service est situé en haut, plus la part des agents à temps non complet et celle des agents de plus de 55 ans sont importantes.

Perspectives d'évolution

Le contexte général, dans lequel évoluent les collectivités locales et leurs établissements publics, va impacter tant quantitativement que qualitativement l'évolution des personnels des services. En effet, les évolutions législatives, économiques et démographiques vont provoquer l'émergence, la transformation, voire la disparition d'activités au sein des services et bouleverser ainsi le poids et la composition quantitative et qualitative des effectifs à des horizons plus ou moins longs.

➤ Le poids et la composition du premier groupe « politiques publiques locales de l'emploi des collectivités » devrait être impacté par la situation économique et l'évolution du chômage. En effet, l'emploi de contrats aidés est très fortement lié à l'évolution du taux de chômage et est particulièrement utilisé par les différents gouvernements comme un levier des politiques publiques de l'emploi.

- L'évolution du deuxième groupe serait liée aux politiques nationales et locales en faveur de la jeunesse. Le poids et la composition de sa structure est d'ores et déjà fortement impactée par la réforme des rythmes scolaires de 2013, avec notamment la hausse des effectifs dans l'animation. La démographie et la place des jeunes dans les territoires serait aussi un facteur à prendre en compte dans les possibles évolutions de ce groupe.
- Le troisième groupe est composé d'une part par les services techniques qui seraient impactés par les évolutions techniques, notamment liées à l'automatisation, et par les nouvelles politiques de développement durable. Ces services sont d'ores et déjà fortement impactés par la refonte de la carte territoriale et par les problématiques de mutualisation dans le cadre de création de communes nouvelles ou de l'évolution des intercommunalités. Quant aux services de « sécurité », leur situation et leur évolution sont particulièrement liée au contexte de crise (situations sociales critiques, attentats).
- Le poids et la composition des services en charge des politiques locales éducatives, prépondérants dans le quatrième groupe, devraient être influencés par l'évolution de la démographie scolaire dans les territoires.
- Le dernier groupe et les trois sous-groupes le composant seraient impactés par la refonte de la carte territoriale et les fusions des régions ou les mutualisations de communes. Ils le sont déjà par la baisse des dotations qui impose aux collectivités d'évoluer dans un cadre budgétaire contraint et donc à maîtriser leur masse salariale. Cette situation interroge le degré d'intervention des collectivités sur des compétences non obligatoires comme l'emploi, les politiques sociales, mais aussi sur d'autres secteurs comme la culture ou le sport.

Plus globalement, les organisations collectives de travail sont confrontées à trois facteurs d'évolution :

- les services publics locaux sont de plus en plus soumis à des exigences de qualité sous la pression de la demande sociale ;
- le contexte des finances locales pousserait les collectivités locales et leurs établissements publics à s'interroger sur leurs modes de gestion des services publics, à savoir s'ils gardent la gestion de certains services en régie ou s'ils doivent les déléguer ;
- autre facteur, plus endogène, le vieillissement des agents dans certains services va amener les employeurs locaux à repenser leur priorité, notamment dans le cadre des politiques de gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences. Il s'agit de s'interroger sur le renouvellement ou pas des effectifs, et sur le redéploiement des départs à la retraite.

ANNEXES

Annexe 1 : Précisions méthodologiques

Cette étude sur les services d'affectation des agents territoriaux fait suite au panorama statistique sur les métiers territoriaux. Elle s'appuie sur les données de plus de 2 800 collectivités et établissements publics territoriaux de toute la France (métropolitaine et DOM, hors Mayotte) collectées dans le cadre de l'enquête nationale sur les métiers territoriaux au 31 décembre 2012.

L'enquête a été lancée en mars 2013 et la collecte a duré neuf mois jusqu'en janvier 2014.

L'observatoire de l'emploi, des métiers et des compétences de la FPT a interrogé près de 2 500 collectivités et établissements publics territoriaux. Pour chacun d'entre eux, une dizaine de données ont été collectées, uniquement, pour les agents rémunérés par les collectivités territoriales et leurs établissements publics interrogées au 31 décembre 2012.

Les données collectées sont :

- statutaires :
 - statut,
 - situation juridique (permanent, non permanent),
 - date de première entrée dans la collectivité,
 - cadre d'emplois ;
- conditions d'emploi :
 - temps complet ou non,
 - durée hebdomadaire de travail ;
- démographiques :
 - genre,
 - date de naissance ;
- organisationnelles et professionnelles :
 - services d'affectation,
 - intitulé du métier.

Cette collecte a été complétée par des collectivités et établissements publics provenant de quatre études régionales menées, selon le même dispositif, par l'observatoire de l'emploi, des métiers et des compétences de la FPT en 2012 et 2013. Il s'agit des régions Auvergne, Basse-Normandie, Languedoc-Roussillon et Rhône-Alpes.

Bilan de la collecte :	Collectivités interrogées	Collectivités répondantes	Taux de réponse collectivités	Effectifs interrogés	Effectifs répondants	Taux de réponse « effectifs »
Régions	22	13	59,1	60 329	42 703	70,8
Départements	82	45	54,9	223 295	134 832	60,4
Services départementaux d'incendie	80	67	83,8	40 653	33 447	82,3
Centres de gestion et CNFPT	81	35	43,2	13 217	9 063	68,6
Communes de moins de 500 habitants	163	70	42,9	774	409	52,8
Communes de 500 à 1 000 habitants	129	74	57,4	1 230	777	63,2
Communes de 1 000 à 2 000 habitants	145	78	53,8	3 057	1 573	51,5
Communes de 2 000 à 3 500 habitants	146	82	56,2	5 197	2 788	53,6
Communes de 3 500 à 10 000 habitants	140	76	54,3	17 259	8 764	50,8
Communes de 10 000 à 19 999 habitants	127	53	41,7	39 634	15 950	40,2
Communes de 20 000 à 40 000 habitants	141	57	40,4	84 638	32 232	38,1
Communes de 40 000 à 79 999 habitants	107	59	55,1	131 323	72 783	55,4
Communes de plus de 80 000 habitants	46	27	58,7	134 822	80 628	59,8
Centres communaux d'action sociale	196	103	52,6	21 706	10 297	47,4
Caisses des écoles	137	47	34,3	5 957	2 458	41,3
Communautés urbaines	11	7	63,6	36 329	28 660	78,9
Communautés de communes	141	71	50,4	7 581	5 036	66,4
Communautés d'agglomération et SAN	114	60	52,6	38 768	24 931	64,3
SIVOM	116	41	35,3	3 031	1 581	52,2
SIVU	182	55	30,2	4 300	2 193	51,0
Syndicats mixtes communaux	115	44	38,3	4 772	2 852	59,8
Caisses de crédit municipal	15	11	73,3	474	399	84,2
Total	2 436	1 175	48,3	878 346	514 356	58,6

Collectivités issues des 4 enquêtes régionales	Effectifs issues des 4 enquêtes régionales
4	13 772
17	40 761
17	9 503
11	730
271	1 235
66	637
142	3 066
184	5 352
139	13 792
45	12 038
16	8 426
8	9 617
7	28 102
161	9 962
10	86
2	1 097
169	7 081
18	9 554
68	1 120
194	1 520
102	2 077
2	109
1 653	179 637

L'observatoire de l'emploi, des métiers et des compétences de la FPT a ainsi collecté des informations pour près de 700 000 agents territoriaux, ce qui représente près de 36 % de l'ensemble des agents territoriaux.

L'exploitation des informations sur ces 700 000 agents s'est étendue sur une période d'un peu plus d'un an jusqu'à janvier 2015. L'exploitation de la variable métier a duré à elle seule six mois et a mobilisé l'ensemble des cadres des services de la Prospective et de l'observatoire de la FPT.

Les résultats présentés ont été redressés selon le type de collectivités et selon la taille de la collectivité. Ils concernent les 1 906 700 personnels fonctionnaires, contractuels et en emplois aidés de l'ensemble des collectivités territoriales et de leurs établissements publics : régions, départements, SDIS, CNFPT, centres de gestion, communes et établissement communaux (CCAS, caisses des écoles et caisses de crédit municipal), établissements publics intercommunaux à fiscalité propre (EPCI), SIVOM, SIVU et syndicats mixtes.

En raison de leurs statuts particuliers, le personnel des administrations locales de Paris et les pompiers de Marseille ne sont pas pris en compte dans cette étude.

Renseignement des services d'affectation :

La liste des services représente un organigramme moyen d'une collectivité et recouvre l'ensemble des champs d'action des collectivités et établissements publics territoriaux. Il a été affecté un service pour 97,7 % des agents.

Pour 2,3 % des agents, le service n'a pas été affecté car la variable n'était pas renseignée (non réponse) ou était mal renseignée (ex : contenant une information ne permettant pas d'affecter un service d'affectation de la liste).

Pour 3 % des agents, les collectivités ont renseigné un intitulé service « polyvalent », ces agents ne peuvent-être affecté qu'à un seul service ou font partis d'une collectivité ou un établissement de petite taille où l'organigramme n'est pas formalisé.

Comparaison des sources :

En termes d'effectifs, des différences notables apparaissent avec les résultats issus des données SIASP (Système d'information des agents des services publics) de l'INSEE. Dans l'enquête nationale sur les métiers, les agents sont comptabilisés quel que soit leur volume horaire de travail et plusieurs fois, s'ils travaillent dans plusieurs collectivités. Alors que dans le SIASP ne sont comptés que les postes principaux non annexes, les différences résident dans le fait que ce comptage ne tient pas compte des postes secondaires et des postes annexes. Cela signifie d'une part, que si un agent territorial travaille dans plusieurs collectivités, il n'est compté qu'une fois, sur son poste le plus rémunéré. De plus, un agent territorial n'est pas non plus retenu s'il ne travaille pas un nombre d'heures suffisant ou s'il n'est pas rémunéré à un certain montant. On comptabilise 1 842 300 postes principaux non annexes dans le SIASP au 31 décembre 2012 et on estime un effectif de 1 906 700 agents territoriaux au niveau national, dans l'enquête nationale sur les métiers.

Annexe 2 : Nomenclature des services d'affectation

L'agent doit être classé selon le service ou la direction où il est affecté. En l'absence d'organisation de la collectivité par service, le service d'affectation retenu est celui de l'activité principale de l'agent. Dans le cas où il est impossible de définir une activité principale, l'agent pourra être classé dans la catégorie 'Polyvalents'.

SERVICES D'AFFECTION	EXEMPLES D'AUTRES INTITULES DE SERVICES OU DE DIRECTIONS D'AFFECTION
01. Equipe de direction	direction générale, direction des services techniques, direction multi-secteurs, emplois fonctionnels, cabinet des élus...
02. Affaires juridiques et administratives	administration générale, mairies annexes, service juridique, assurances, contentieux, marchés public, accueil, standard
03. Gestion financière et comptabilité	finance, comptabilité, contrôle de gestion, audit interne...
04. Personnel et ressources humaines	paye, recrutement, gestion statutaire, formation, relations sociales, hygiène et sécurité, médecine professionnelle, communication interne...
05. Systèmes d'information et informatique	systèmes d'information, informatique, matériel, bureautique, nouvelles technologies de l'information (NTIC)...
06. Communication	relations publiques, communication institutionnelle, presse...
07. Politique de la ville	développement social urbain, lutte contre l'exclusion...
08. Urbanisme et aménagement	urbanisme opérationnel, aménagement, études...
09. Transports et déplacements	transports publics, transports scolaires, bureau d'études...
10. Environnement	protection et gestion des espaces naturels, lutte contre la pollution, ...
11. Action économique et développement local	action et développement économique, tourisme (stations de ski, camping)...
12. Emploi et insertion professionnelle	emploi, plan local d'insertion emploi (PLIE), relais local ANPE...
13. Formation professionnelle	formation professionnelle, universités, formation pour adultes, alphabétisation, ...
14. Europe, International	Europe, coopération décentralisée...
15. Bâtiment et patrimoine bâti	architecture, travaux, maintenance technique des bâtiments notamment écoles, collèges, lycées...
16. Voirie, infrastructures et réseaux divers	voirie, ports, signalisation, éclairage, nettoyage, électricité, chauffage, télécommunications...
17. Eau et assainissement	traitement, adduction d'eau, réseaux d'assainissement, stations d'épuration...
18. Propreté, collecte et gestion des déchets	déchetterie, collecte, tri et traitement des déchets...
19. Espaces verts et paysages	espaces verts, parcs et jardins, paysage...
20. Ateliers et matériels	imprimerie, centre technique, garage, atelier, magasin...

21. Action culturelle et spectacles	manifestions et évènements culturels, centres culturels, salles de spectacles, cinéma, ...
22. Bibliothèques et centres documentaires	bibliothèque, médiathèque...
23. Etablissements patrimoniaux	musée, archive, archéologie, ...
24. Enseignements artistiques	école de musique, de danse, enseignement artistique...
25. Social	action sociale, aide sociale à l'enfance, RMI, personnes âgées (aide ménagère, aide à domicile), handicapées, affaires conjugales, ...
26. Restauration collective	production et distribution de repas, cantine scolaire ou des collectivités...
27. Logement, habitat	attributions, gestion et gardiennage du parc de logements, observatoire du logement, ...
28. Santé	santé publique, centre de soins, protection maternelle et infantile...
29. Laboratoires	service vétérinaire, laboratoires départementaux, abattoirs, laboratoires de mesure de la qualité de l'air, ...
30. Sport	sports, gestion des équipements : terrains, piscines, gymnases...
31. Petite enfance	crèches, garde d'enfants à domicile...
32. Affaires scolaires et périscolaires	éducation, soutien scolaire, programmation...
33. Jeunesse et animation	centre de loisirs, maison de jeunes, animation...
34. Population et citoyenneté	état civil, listes électorales, recensement...
35. Funéraire	cimetières, pompes funèbres...
36. Police et sécurité	police municipale, gardes champêtres, vidéosurveillance...
37. Pompiers et secours	secours et incendie, coordination et gestion des risques majeurs...
38. Polyvalents	agents dont les activités relèvent de plusieurs secteurs d'affectations de cette nomenclature...

Annexe 3 : Correspondance services d'affectation - champs de l'action publique locale

Champs de l'action publique locale	Services d'affectation
Organisation et gestion des ressources	Equipe de direction
	Affaires juridiques et administratives
	Gestion financière et citoyenneté
	Personnel et ressources humaines
	Système d'information et informatique
	Communication
	Europe, International
Aménagement et développement durable des territoires	Urbanisme et aménagement
	Logement, habitat
	Action économique et développement local
	Formation professionnelle
	Transports et déplacements
Services techniques urbains et infrastructures publiques	Environnement
	Bâtiment et patrimoine bâti
	Voirie, infrastructures et réseaux divers
	Propreté, collecte et gestions des déchets
	Espaces verts et paysages
	Eau et assainissement
	Ateliers et matériels

Champs de l'action publique locale	Services d'affection
Solidarité, cohésion sociale et santé	Social
	Santé
	Laboratoires
	Politique de la ville
	Emploi et insertion professionnelle
Citoyenneté, culture et sport	Population et citoyenneté
	Restauration collective
	Funéraire
	Sport
	Action culturelle et spectacles
	Bibliothèques et centres documentaires
	Etablissements patrimoniaux
Enseignements artistiques	
Education, enfance et jeunesse	Affaires scolaires et périscolaires
	Jeunesse et animation
	Petite enfance
Sécurité et protection des biens et des personnes	Police et sécurité
	Pompiers et secours

Publication réalisée et diffusée par l'observatoire de l'emploi, des métiers et des compétences de la fonction publique territoriale

Directeur de publication : François Deluga / Co-directeur de la publication : Jacques Goubin

Rédacteur en chef : Mohamed Amine

Rédacteur : Jérôme Broquet

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI, DES MÉTIERS ET DES COMPÉTENCES DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
80, RUE DE REUILLY – CS 41232 – 75578 PARIS CEDEX 12
TÉL. : 01 55 27 44 00 – FAX : 01 55 27 44 01
WWW.CNFPT.FR
